

LE **PRINTEMPS**
DES **COMMERCES**
DE **QUALITÉ**

SERVICE VOITURIER

STATIONNEMENT
GRATUIT

HALTE GARDERIE



**ECONOMIE : Neuilly-Plaisance soutient
l'activité - p. 5 à 7**

ROMS : Le Maire organise la mobilisation - p. 11

**PERMIS DE CONDUIRE, PERMIS
DE RÉUSSIR - p. 12**

Sommaire

■ Édito.....	3
■ Courrier des lecteurs.....	4
■ Dossier Economie locale.....	5-7
■ Animations commerciales.....	8-9
■ Finances.....	10
■ Démocratie locale.....	11-12
■ Insertion professionnelle.....	13
■ Neuilly-Plaisance au jour le jour.....	14-20
Neuilly-Plaisance à l'heure de Pâques.....	14
La bibliothèque municipale ouvre un espace dédié aux 0-3 ans.....	15
L'heure du conte pour les 4-6 ans.....	15
Devenez jury pour le prix nocéen de la "Nouvelle 2013".....	15
Verdict du week-end noir à Neuilly-Plaisance : un succès !.....	16
Les jeunes de la MCJ retroussent à nouveau leurs manches.....	17
Les collégiens de Neuilly-Plaisance initiés à la lutte.....	17
Hors limites : succès pour l'édition 2013 du festival littéraire.....	17
Ciné-débat avec Laurent HASSE : le bonheur en question.....	18
Soirée vénitienne à Neuilly-Plaisance.....	18
La musique de "Vivaldi a dit" a transporté le public.....	18
Exposition "Peinture et poésie" : l'union d'images et de mots.....	19
Succès pour la comédie musicale de l'école de musique.....	19
Les mini-Olympiades des Centres de loisirs.....	19
Bienvenue aux jeunes Allemands d'Essen.....	20
Le Foyer de l'Amitié fête ses anniversaires.....	20
Neuilly-Plaisance récompensée pour son sens de la solidarité.....	20
Neuilly-Plaisance, source de jouvence ?.....	20
■ Sortir à Neuilly-Plaisance.....	21-25
■ Portraits.....	26
■ Commerçants.....	27
■ Travaux.....	28
■ Bloc notes.....	29
■ Echo tri.....	30
■ Les jeux du mois.....	31
■ Tribunes.....	32
■ Etat civil.....	33
■ Programme cinéma.....	34-35

Les grands rendez-vous

- **Du jeudi 2 au lundi 6 mai :**
Exposition "L'aquarelle passionnément" de l'artiste NAUS, bibliothèque municipale
- **Mercredi 8 mai :**
9h45 : Cérémonie de commémoration pour le 68^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, place Stalingrad (Plateau d'Avron)
- **Du 8 mai au 11 mai :**
Fermeture des services municipaux de la Ville
- **Mercredi 15 mai :**
De 16h30 à 17h30 : Heure du conte pour les 4-6 ans, bibliothèque municipale
- **Vendredi 17 mai :**
De 9h à 19h : Championnat départemental tripléte des vétérans NPS Pétanque, Boulodrome chemin de Meaux
De 18h30 à 21h30 : Kermesse de l'école maternelle Foch
- **Samedi 18 mai :**
De 16h à 2h du matin : Soirée pour les Enfants du Cap Vert, salle des fêtes
- **Dimanche 19 mai :**
14h30 : Courses de l'Entente Cycliste, départ place du Marché
- **Jedi 23 mai :**
19h30 : Conseil municipal, salle des mariages
- **Vendredi 24 mai :**
De 18h à 22h : Kermesse de l'école élémentaire E. Herriot
19h : Concert de l'association FASO, espace concert de la bibliothèque municipale
- **Samedi 25 mai :**
De 9h30 à 11h30 : Balade naturaliste "A la découverte des papillons"
De 10h à 19h : Le printemps des commerces d'exception, centre-ville
10h30 et 11h15 : Contes pour les 0-3 ans (inscriptions obligatoires), bibliothèque municipale
20h30 : Spectacle "Aux portes du succès" du Lions Club, salle des fêtes
- **Dimanche 26 mai :**
De 11h à 18h : Kermesse de la Paroisse, stade municipal
16h30 : Spectacle "Aux portes du succès" du Lions Club, salle des fêtes
- **Vendredi 31 mai :**
18h30 : Défilé de mode du CME Foch
De 19h à 22h : "Faites la fête avec vos voisins"
19h30 : Pièces de théâtre de la compagnie "La Fauvette" du CMASC, salle des fêtes
20h30 : Concert Trop Plein de Sons, espace concert de la bibliothèque municipale
- **Samedi 1^{er} juin :**
Sortie Mer de Sable avec le Service Jeunesse
De 10h30 à 14h30 : Kermesse de l'école élémentaire du Centre
16h : Présentation de romans pour les 12-17 ans, bibliothèque municipale
15h30 et 20h30 : Spectacles de danses du CMASC, salle des fêtes
- **Dimanche 2 juin :**
13h30 : Week-end en Famille, parc Kennedy
- **Mardi 4 juin :**
De 18h à 21h : Kermesse de l'école maternelle Victor Hugo

Le programme

Cinéma



"La Fauvette" Informations 01 41 53 34 98

Neuilly-Plaisance Echos

Le Mensuel des Nocéens - Hôtel de Ville - 6, rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance - 01 43 00 96 16 - Directeur de la publication : Christian Demuyck - Collaboration : P. Guillamot - F. Baron - Y. Azoune - J. Egger - J.M. Morin - C. Blondin - F. Rola - Crédits Photographiques : Mairie de Neuilly-Plaisance - Photos non-contractuelles - PAO-GRAVURE-IMPRESSION : La Station Graphique - Zone Industrielle les Richardets - 14/16, rue du Ballon - 93165 Noisy-le-Grand Cedex - Tél : 01 48 15 58 10 - Imprimé sur papier recyclé.





“Suite au désengagement de nos partenaires institutionnels, le réaménagement de l’avenue Foch sera intégralement financé par la Ville”

“ Le dynamisme de l’économie nocéenne n’est plus à démontrer. Des installations régulières de commerçants et d’entrepreneurs, des sociétés qui embauchent, un marché très fréquenté... les indicateurs sont au vert dans notre commune. Sans nier les difficultés économiques que nous traversons depuis quelques années, la Ville de Neuilly-Plaisance enregistre une hausse des recettes fiscales liées aux entreprises, sans pourtant que les impôts n’aient augmenté.

Cette vitalité, nous la devons aussi à l’Union des Commerçants (UCEAI+) avec qui nous organisons “Le printemps des commerçants” le samedi 25 mai dans le centre-ville. Une journée exceptionnelle pour mettre à l’honneur ses hommes et ses femmes qui travaillent jour après jour à la satisfaction des Nocéens, mais aussi de clients venus d’autres communes, comme le montrent,

par exemple, les statistiques enregistrées par le service voiturier !

Valoriser le commerce nocéen, c’est aussi valoriser la voirie. Le réaménagement définitif de l’avenue Foch aura lieu dans les prochains mois. Ces travaux sont le fruit d’une large concertation entre la Ville et les commerçants et seront intégralement financés par le budget communal après l’annonce du Conseil Général de ne pas participer au réaménagement d’une voirie pourtant départementale. Un renoncement de plus de la part du Département qui renie les engagements pris, notamment sur les subventions accordées pour le terrain de football synthétique.

Malgré ces manques de financement de nos partenaires publics, la Ville poursuit ses investissements pour le bien-être et la tranquillité des Nocéens. Une tranquillité que j’ai défendue auprès

du Préfet de Seine-Saint-Denis lors de mon entretien du 12 avril dernier. Je lui ai exposé mon inquiétude face au camp de Roms installés à Rosny-sous-Bois et à la hausse de la délinquance que nous constatons. Je souhaite vivement que notre commune conserve sa place de “Ville la plus sûre de Seine-Saint-Denis” et nous mettons les moyens nécessaires, notamment la vidéo-surveillance qui sera installée dans les prochaines semaines. Plus léger et plus festif, vous retrouverez également dans ce numéro les grands événements de ces dernières semaines et le programme événementiel très riche ce mois-ci !

Bonne lecture à tous !

Christian DEMUYNCK

■ Courrier des lecteurs

“ Il y a quelque temps, j’ai pris contact avec les services municipaux pour signaler qu’un candélabre, situé à proximité de mon domicile, était endommagé. Après un constat sur place, effectué sans délai par un employé communal, on m’a indiqué qu’une société serait dépêchée pour intervenir au plus vite, ce qui n’a pas manqué de se produire quelques jours plus tard. Bravo pour votre réactivité !

Jacques O.

Monsieur, soucieux du confort de nos concitoyens, les services techniques municipaux élaborent et suivent un planning de contrôle régulier des installations et autres dispositifs urbains à travers toute la ville. Toutefois, un dysfonctionnement particulier peut se produire à tout moment. Dès lors qu’un tel désagrément nous est signalé, tout est mis en œuvre pour y remédier dans les plus brefs délais. ”

“ La Mairie a organisé une chasse aux œufs le 1^{er} avril dernier. Malheureusement, l’inscription de mes enfants n’a pu être prise en compte, au prétexte que le nombre de participants maximum était atteint au moment où je me suis manifestée. Nous en avons été très déçus mes enfants et moi-même, mais j’espère pouvoir retenter ma chance l’année prochaine.

Elodie P.

Madame, en conformité avec notre volonté d’offrir aux Nocéens de tous âges une multiplicité d’occasions de se divertir et de se retrouver en toute convivialité, nous avons organisé, non pas une, mais quatre chasses aux œufs, mais quatre chasses aux œufs, dans le parc des Coteaux d’Avron, dans la cour de la mairie, et sur les bords de Marne, pour que personne ne soit oublié. Des impératifs d’organisation et de sécurité nous ont contraints à limiter le nombre de participants et nous reconnaissons que le succès de cette initiative, la première du genre, a dépassé de très loin toutes nos prédictions. Si nous renouvelons l’expérience à l’avenir, nous l’envisagerons en tenant évidemment compte des enseignements tirés. ”

Neuilly-Plaisance soutient l'activité économique locale

Dans un contexte économique difficile, aussi bien au niveau national qu'international, la ville de Neuilly-Plaisance poursuit son action pour conserver son dynamisme et son activité commerciale.

Depuis le début de ce mandat, l'équipe municipale, sous l'impulsion de **Nathalie SEIGNEUR**, adjointe au maire déléguée à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat, et **Charles CADET**, conseiller municipal délégué au commerce, est parvenue à trouver des solutions pour répondre aux problématiques soulevées par la crise économique. Ainsi, plusieurs actions ont été mises en place ou sont actuellement en projet pour maintenir la vie économique nocéenne à un niveau exceptionnel, notamment sur le département de la Seine-Saint-Denis.

Attractivité

Pour l'équipe municipale, l'attractivité passe par une recherche permanente de l'équilibre parfait. Ainsi, alors qu'il avait atteint son meilleur ratio, le marché du centre-ville a dernièrement vu sa surface diminuer. Par la suite, c'est l'Intermarché qui sera agrandi avec de nouvelles offres. Ce jeu des vases

communiquants entre ces deux locomotives du centre-ville a ainsi pour conséquences d'encourager les Nocéens à continuer à consommer dans le centre-ville sans avoir à se déplacer vers les enseignes de grande distribution positionnées en périphérie, notamment aux abords de la RN 34.

De cet équilibre découlent les outils et les actions que mène la municipalité. Tout d'abord, insuffler de la vie dans ce centre-ville. Une politique de soutien à l'Union des commerçants, entreprises, artisans et industries (UCEAI+) de Neuilly-Plaisance a été instaurée, notamment dans le cadre d'un grand nombre d'animations comme l'opération "J'y course", qui a rencontré un grand succès au printemps 2012, opération qui sera renouvelée cette année sous une version différente le samedi 25 mai prochain. En effet, grâce aux efforts de la Ville, l'association qui a connu des années difficiles a pu redresser la barre et retrouver son dynamisme.

Mais la vie économique à Neuilly-Plaisance, ce n'est pas seulement l'activité commerciale. C'est l'attractivité de la ville qui est en jeu. En 2012, ce sont huit commerçants et artisans nouveaux qui se sont installés sur le territoire de la commune, rejoints par deux nouvelles enseignes en ce début 2013, et qui participent désormais au dynamisme local.

Enseignes de qualité

Parmi les grandes actions municipales, il y a le lien fort que la Ville entretient avec les agences immobilières et les banques de la ville. Une manière d'éviter, si possible, les préemptions d'espaces commerciaux en négociant en amont. Puis, en dernier recours, la ville a la possibilité de préempter les baux commerciaux.

Ainsi, cette année encore, comme elle le fait depuis 2010 suite à l'arrivée d'un ambassadeur du commerce sur la commune, la ville maintiendra la concertation avec les propriétaires de murs commerciaux en leur présentant des porteurs de projets, et elle continuera à anticiper la fermeture éventuelle de commerces en proposant les reprises de fonds à des commerçants indépendants et des enseignes de qualité, afin de mettre en place et de renforcer la diversité commerciale.

En parallèle, les consultations continueront avec les commerçants sur l'aménagement de l'avenue du Maréchal Foch, la halle du marché du centre et du plateau d'Avron, et les initiatives à mettre en œuvre pour apporter un soutien actif à la promotion du commerce de proximité grâce, entre autres, à des animations commerciales.



La priorité pour la Ville, c'est un commerce de qualité

Nathalie SEIGNEUR :

“A Neuilly-Plaisance, le dialogue est partout”

Adjointe au Maire, déléguée à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat, Nathalie SEIGNEUR, en collaboration avec Charles CADET, Conseiller municipal, délégué au commerce, suit de très près l'évolution de la vie économique locale. Entretien avec l'élue en charge du dossier.

Malgré la conjoncture que l'on connaît, comment se porte la vie économique à Neuilly-Plaisance ?

Le développement économique dans son ensemble reste une priorité pour l'équipe municipale, c'est pourquoi nous poursuivons nos actions et ne réduisons pas nos investissements. Depuis le début de ce mandat, nous apportons un soutien permanent à l'UCEAI+ (Union des commerçants, entreprises, artisans et industries) permettant la mise en place d'un grand nombre d'animations. Le dynamisme de nos commerces est le baromètre de notre vie économique. Pourtant, il

existe des acteurs qui ont aussi toute leur importance. Il s'agit des entreprises qui se trouvent dans les zones d'activités créées par la Ville ou en "arrière-cour", créatrices d'emplois, mais qui n'ont pas les mêmes clients ni les mêmes attentes.

La Ville poursuit sa politique de préemption d'espaces commerciaux. En quoi consiste cette stratégie ?

Notre objectif est d'attirer un commerce d'exception, à la hauteur des attentes des Nocéens. L'intérêt des préemptions est de

cette problématique qui freine le développement du commerce locale, une taxation sur les friches commerciales est actuellement à l'étude.

Notre objectif est d'attirer du commerce d'exception, à la hauteur des attentes des Nocéens.

Comment la Ville parvient-elle à maintenir cette qualité d'offre sur la commune ?

Grâce au dialogue. A Neuilly-Plaisance, le dialogue est partout. Tout d'abord, la Ville a embauché un ambassadeur du commerce,

chargé d'être le lien sur le terrain entre les commerçants, les potentiels investisseurs et la Ville. Grâce à cette présence sur le terrain, la Ville a pu engager des partenariats avec les agences bancaires locales pour faciliter les implantations de repreneurs ou de créateurs d'entreprise sur la commune, mais également d'être à l'écoute de l'offre immobilière sur le territoire communal grâce à un dialogue amené à devenir régulier avec les agences immobilières en ville. Autre point fort, la ville a adhéré à l'association Initiatives 93 qui accompagne les repreneurs ou créateurs d'entreprise et leur attribue une aide dans le montage de leur dossier de reprise ou de création et, surtout, elle octroie des prêts d'honneur. Ainsi, sur la commune, plusieurs entrepreneurs ont pu bénéficier de cette aide. Et cela ne concerne pas seulement les commerçants.



Nathalie SEIGNEUR, adjointe au maire déléguée à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat

Dossier Economie locale

Quels sont les grands projets à venir ?

Le plus important est certainement le projet de réaménagement de la halle du marché du Centre ou le chantier annoncé de l'avenue du Maréchal Foch. Depuis un an, nous multiplions les réunions de concertation avec les commerçants : une dizaine depuis début 2012. Ces réunions permettent de déterminer les attentes de chacun tout en tenant compte des ambitions de la ville de faire de son centre un cœur bien vivant. Et pour cela, la

commune souhaite se démarquer en proposant une offre diversifiée, en mettant à l'honneur l'artisanat d'art, en réalisant sur l'avenue Foch, l'artère principale de ce cœur de ville, un habillage saisonnier et en cohérence avec les grands événements ou les grandes fêtes de l'année, en réaménageant ses marchés, notamment celui du plateau d'Avron dont le chantier est prévu cet été. Mais faire vivre le commerce, c'est égale-

ment faciliter leur accès aux habitants en refusant le stationnement payant par la mise en place d'un système de zones bleues et de stationnement alternés. Enfin, le service voiturier permet à chacun d'accéder au marché du centre-ville sans se soucier d'avoir à chercher une place de parking.

Ils ont ouvert en 2012 :

- **Agence Moreno Immobilier,**
RN 34 - Boulevard Gallieni
- **Praticienne Shiatsu,**
25 ter avenue du Maréchal Foch
- **Restaurant le Père-Louis,**
61 avenue Daniel Perdrigé
- **Dai One (architecture),**
4-6 rue des Cahouettes
- **Conseillère orientation et carrière,**
79 avenue du Nord
- **Tout à Dom Services,**
55 avenue du Maréchal Foch
- **Col Chic Prêt à porter,**
53 avenue du Maréchal Foch
- **RDS Montana (fenêtrier),**
27 avenue Georges Clémenceau

Ils ont ouvert début 2013 :

- **La Bocca delle Delizie (épicerie fine italienne),**
17 rue du Général de Gaulle
- **L'Atelier des Artistes (coiffeur, barbier, esthétique),**
13 rue du Général de Gaulle



Le marché du Plateau sera réaménagé dans les prochains mois

Initiative 93

Grâce au partenariat avec l'association Initiative 93, qui soutient les porteurs de projets, association à laquelle Neuilly-Plaisance est adhérente, des prêts d'honneur sont attribués chaque année :

- En 2012, deux prêts d'honneur d'un montant de 28 000 euros
- En 2011, deux prêts d'honneur d'un montant total de 21 000 euros ont été accordés à des commerçants œuvrant respectivement dans le domaine de l'optique et des soins de beauté
- En 2010, un prêt d'honneur d'un montant de 5 000 euros a été accordé à un atelier d'art en poterie installé en centre-ville
- En 2009, Initiative 93 a permis à quatre entreprises de bénéficier d'un prêt d'honneur de 40 000 euros. Ces entreprises.

■ Animations commerciales

Le 25 mai, les commerçants feront le printemps

En famille ou entre amis, venez déambuler sur l'avenue du Maréchal Foch où la circulation sera interdite pour l'occasion

Avec les beaux jours viennent les bonnes affaires.

Après le succès du week-end "J'y Course" l'an dernier, l'avenue du Maréchal Foch sera en fête cette année encore, pour la grande opération, condensée cette fois-ci sur une seule et unique journée.

Ce "Printemps des commerces d'exception", organisé par l'UCEAI+ (Union des commerçants, entrepreneurs, artisans et industriels de Neuilly-Plaisance), et soutenu par la Ville, mettra à l'honneur le commerce nocturne. Pour l'occasion, de nombreuses animations seront organisées tout au long de la journée, de 10h à 19h.

Ateliers originaux

Durant cette journée exceptionnelle, chacun pourra venir découvrir, ou redécouvrir, ce qui se fait de mieux à Neuilly-Plaisance en matière de commerces, mais également profiter d'ateliers originaux, pour toute la famille : création d'une fresque à base de craie, stand maquillage, atelier d'origami, etc.

Les métiers anciens seront à l'honneur, avec la présence notamment d'un Maréchal Ferrand. De quoi assurer le spectacle pour les passionnés d'équidés. Petits et grands pourront également apprécier le spectacle de

Guignol. Et, en parallèle, une tombola sera organisée.

Pour permettre à chacun de profiter de cette journée festive qui s'annonce, la Ville mettra en place ses services phares : le service voiturier et la halte-garderie.

Donc, ne manquez pas ce rendez-vous incontournable de la saison. A la veille de la fête des mères, ce sera certainement l'occasion ou jamais de faire de bonnes affaires, dans une ambiance conviviale et festive.



Le char de la Ville viendra défilé dans les rues



Une calèche permettra aux petits et grands de profiter d'une promenade au calme



De nombreuses animations rythmeront la journée



Toute la journée, musiques...



...et danses animeront les rues !

Accédez facilement à la fête grâce au service voiturier

Pour que la fête soit une réussite pour tous, un service voiturier sera mis en place exceptionnellement ce samedi 25 mai.

Pour rappel, cette initiative, totalement gratuite, vous est proposée par les services de la Ville pour vous permettre de profiter pleinement des commerces de proximité et du marché de Neuilly-Plaisance les jours en question. Le principe est simple : vous déposez votre voiture devant la Mairie, au 6 rue du Général de Gaulle, et un employé communal se chargera de vous la restituer à l'issue de vos courses.



Un accueil souriant et la garantie d'une place pour votre véhicule, c'est ça le service voiturier proposé par la Ville !

Finie la corvée de trouver une place, la Mairie de Neuilly-Plaisance s'occupe de tout !

Ce service vous sera proposé pendant toute la durée de cette grande fête commerciale.

L'UCEAI+, moteur du commerce nocéen

Créée il y a 15 ans, l'Union des commerçants, entrepreneurs, artisans et industriels de Neuilly-Plaisance (UCEAI+) a un rôle primordial dans la vie commerciale nocéenne. En partenariat avec la Mairie, elle organise de nombreuses animations locales pour petits et grands et propose régulièrement des promotions spéciales chez les commerçants de proximité, à l'occasion des grandes opérations telles que "J'y Course" en mai 2012, ou les animations commerciales de Noël dernier.

Rahima MAZDOUR, présidente et moteur de l'association depuis 2008, a la volonté de fédérer un maximum de commerçants, d'entrepreneurs, d'artisans et d'industriels de Neuilly-Plaisance. Aujourd'hui, l'UCEAI+ compte plus de 70 adhérents, unis autour du même objectif : promouvoir le commerce de proximité et contribuer à conserver à Neuilly-Plaisance son art de vivre.

La Ville s'investit auprès de l'UCEAI+ en contribuant à la réussite des opérations organisées : prêt de matériel, mise à disposition des services municipaux, soutien financier... Et ce 25 mai, municipalité et commerçants uniront une fois de plus leurs énergies pour que cette nouvelle journée soit une réussite.

A commerces exceptionnels, animations exceptionnelles !

Ce samedi 25 mai, une avalanche d'animations vous attend dans votre cœur de ville de 10h à 19h.

A cette occasion, les clients, parents comme enfants, pourront profiter de divers stands d'exposition, de créations et de spectacles en tout genre !

Les grands rendez-vous de cette journée à ne pas manquer :

10h : Vous avez attendu le printemps ? Et bien dansez maintenant !

Pour l'ouverture des festivités, suivez le char et dansez sur des rythmes endiablés de zumba et autres tonalités latines. Départ : Place Jean MERMOZ

11h : La Municipalité et vos commerçants vous invitent à partager un apéritif convivial pour le lancement de cette journée commerciale. Rendez-vous : Parking du Marché, avenue Foch.

14h et 16h : A Lyon comme à Neuilly, Guignol sera de sortie !

Les enfants en raffolent et les parents aussi, alors soyez les premiers à avoir la chance d'assister à une des deux représentations de Guignol qui se tiendra avenue Foch.

Rendez-vous : Parking du Marché, avenue Foch.

A partir de 17h : Grand carnaval de clôture !

Vous avez entre 3 et 99 ans et vous souhaitez défiler costumé ? CETTE animation est faite pour vous ! Pour l'occasion, enfiler votre beau déguisement et présentez-vous auprès de nos animatrices qui vous maquilleront gratuitement et vous inviteront par la suite à prendre place dans le cortège de notre grand carnaval !

Départ aux alentours de 17h30 : Square du Souvenir Français, Place Jean MERMOZ

Tout au long de la journée :

- A la veille de la fête des mères, les mamans seront mises à l'honneur ! En effet, des ateliers créatifs accueilleront l'ensemble des petits Nocéens. De l'origami, du dessin, de la création de cadres... il y en aura pour tous les goûts !
- Et cette année, l'exception rime avec tradition... Au fil de l'avenue Foch, il vous sera proposé de partir à la découverte d'anciens métiers
- Fresque participative à la craie sur les trottoirs du centre-ville
- Et ne partez pas sans immortaliser votre venue en passant par notre stand photo !



Le Conseil Général renie ses engagements

Au lieu des 180 000 euros promis pour la création du terrain synthétique du stade municipal, le Conseil général ne versera que 145 000 euros, étalés sur 10 ans !

Christian DEMUYNCK a été reçu par Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Général, le mercredi 10 avril pour évoquer le financement des investissements de la Ville.

Le Conseil Général connaît des difficultés financières. Certes. Mais, une nouvelle fois, ce sont les communes qui vont payer l'addition ! Alors que les dotations de l'Etat sont revues à la baisse, Neuilly-Plaisance va voir ses subventions départementales diminuer, malgré des engagements annoncés par ce même Conseil général ! "Il est inacceptable que le Conseil Général revienne sur ses décisions, réagit le Maire de Neuilly-Plaisance. Qu'il nous prévienne que les années à venir seront difficiles, je peux l'entendre. Mais je n'accepte pas que l'on renie ses engagements."

Ainsi, sur les 180 000 € promis et voté pour la création du terrain synthétique du stade municipale, le Département ne versera finalement que

145 000 €. "Et ils seront versés sur 10 ans !" s'inquiète **Christian DEMUYNCK**. "On peut craindre que le Conseil Général arrête ses versements avant que la totalité de la somme ne soit versée ! Ils ne sont plus à un reniement près..."

Autre motif d'insatisfaction, la rénovation du centre-ville pour laquelle le Département ne versera pas le premier centime. "L'avenue Foch est une voie départementale, qui nécessite des travaux de rénovation et notamment d'accessibilité et je regrette que le Conseil Général ne les prenne pas en charge," déplore le Maire. "Nous devons donc assumer seuls ce réaménagement qui profitera à tous les Nocéens. Nous l'avions, heureusement, anticipé dans les bud-

gets que nous avons votés..."

Malgré ce désengagement général de ses partenaires publics, la Ville de Neuilly-Plaisance poursuivra sa politique d'investissements au service de tous. Ainsi, en 2013, "nous réaménagerons le centre-ville, nous installerons la vidéo-surveillance sur une partie de la Voie Lamarque depuis le RER, nous allons acquérir une partie des terrains Lafarge, réaliser la Voie Lamarque 4, nous doterons le terrain de tennis n°4 d'une bulle, nous réaliserons d'importants travaux de voirie..."

Ces investissements ambitieux seront réalisés sans augmentation d'impôts, pour la septième année consécutive.

Roms : le maire organise la mobilisation

Depuis plus d'un an, un campement de Roms installé illégalement sur le Plateau d'Avron, sur la commune de Rosny-sous-Bois, aux portes de Neuilly-Plaisance, crée la polémique. Campement dont la justice a ordonné l'évacuation en janvier dernier, avec une application pas avant le 24 juin prochain.



Josette PELISSIER, adjointe au maire, déléguée à la Sécurité, s'est rendu sur le camp de Roms installé illégalement, afin de se rendre compte de la situation

Ce vendredi 12 avril, **Christian DEMUYNCK**, maire de la commune, et son homologue de Rosny-sous-Bois, **Claude CAPILLON**, ont été reçus par **Christian LAMBERT**, Préfet de Seine-Saint-Denis, afin d'éclaircir la situation. Durant cette rencontre, le premier magistrat de Neuilly-Plaisance a déploré que "le Défenseur des droits et quelques associations locales et nationales, qui bénéficient de dons et de subventions publiques se soient mêlées de cette situation qui engendre depuis de nombreux mois des nuisances pour les riverains". Une situation jugée inadmissible qui va amener la municipalité de Neuilly-Plaisance à augmenter les effectifs de la police afin de veiller le mieux possible à la tranquillité de la population. "Pour l'avenir, la seule solution que nous ayons est de prévenir le Préfet de toute installation illégale car il peut, dans les 24 heures, procéder à l'expulsion immédiate, sans décision de justice", précise Christian DEMUYNCK.

Réduire les délais d'évacuation

L'action ne s'arrêtera pas là puisque le premier magistrat va appeler les maires de Seine-Saint-Denis et le Président du Conseil général à la mobilisation pour mener une action commune auprès de la commission européenne qui joue "un rôle majeur dans l'implantation des Roms en Eu-

rope". En effet, sur le seul département de la Seine-Saint-Denis, on dénombre 135 campements, soient 8 000 Roms. Le Président du Tribunal de Grande Instance de Bobigny et du Défenseur des Droits ont également été invités "à venir constater les nuisances et les dégâts environnementaux causés sur cette zone classée Natura 2000. Je leur ai déjà transmis l'ensemble des pétitions et plaintes des riverains."

Et de poursuivre : "Je soutiendrai les associations de défense de l'environnement, présentes à nos côtés, qui se porteraient partie civile devant la cour de justice européenne."

Car si l'implication des associations de défense des Roms a permis de retarder l'expulsion de ces populations installées illégalement, le Maire espère bien réduire ces délais d'évacuation en saisissant dans les prochains jours l'Inspection des Carrières ainsi qu'une entreprise spéciali-

sée afin de démontrer la dangerosité du site, et définir l'urgence du processus d'expulsion.

En attendant, la ville de Neuilly-Plaisance appelle les riverains à rester très vigilants et à se mobiliser pour signaler, sans délai, toute nouvelle intrusion.

Contact mairie 7j/7 et 24h/24 au 01 43 00 96 16 et le 17 pour la Police Nationale



Le terrain, classé Natura 2000, est marqué par de nombreux dégâts environnementaux, situation qui interpelle les associations de défense de l'environnement.



Les Nocéens ont pu aborder les sujets du quotidien, poser les questions qui fâchent, ou simplement faire part de leurs attentes

Deux cents Nocéens à l'Apéro du Maire

Dimanche 14 avril, **Christian DEMUYNCK**, a convié tous les Nocéens à son rendez-vous dominical trimestriel, l'Apéro du Maire, au Café du Marché, place du Marché. Sous un soleil radieux, ce rendez-vous a permis aux administrés venus nombreux de rencontrer leur Maire et d'échanger avec lui au cours d'un mo-

ment de convivialité. Toutes les thématiques ont ainsi pu être abordées, et le premier magistrat de la commune a pris bonne note des demandes et des remarques de chacun car, comme le veut le principe de ce grand rendez-vous, aucune question ne doit rester sans réponse.

“L'Apéro du Maire continue chez vous”

Déclinaison de ce dispositif d'échange, “L'Apéro continue chez vous” permet aux Nocéens d'inviter le Maire à leur domicile afin d'aborder, avec leurs amis et voisins, les sujets qui les préoccupent. Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet de la ville : www.mairie-neuillyplaisance.com.



Pour l'occasion, le soleil s'était invité à l'Apéro du Maire qui s'est déroulé sur la terrasse du Café du Marché

Des Nocéens obtiennent la nationalité française

Comme le veut la réglementation en vigueur, chaque nouveau Français doit être reçu à l'occasion d'une cérémonie d'accueil, cérémonie qui a lieu régulièrement. Et pour officialiser cet événement dans la vie de ces nouveaux concitoyens, il leur a été rappelés les droits et devoirs qui sont désormais les leurs.

Cette cérémonie, organisée le 29 mars dernier dans les services de la sous-préfecture du Raincy, en présence de **Thierry QUEFFELEC**, sous-préfet de la circonscription, a permis aux nouveaux Français qui résident sur Neuilly-Plaisance de partager ce moment avec **Josette PELISSIER**, adjointe au maire déléguée à la sécurité.



■ Insertion professionnelle

Permis de conduire, Permis de réussir !

En échange de 60 heures de travail au service de la collectivité et une journée de citoyenneté, la Ville de Neuilly-Plaisance propose une bourse aux jeunes Nocéens de 16 à 25 ans qui souhaitent passer leur permis de conduire.

L'insertion professionnelle des jeunes est un sujet majeur pour lequel la Ville apporte un soutien à travers l'embauche de Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), de formations qualifiantes, de structures telles que le Service Emploi Politique de Ville ou en organisant un partenariat avec l'association Nos Quartiers ont des Talents pour les jeunes diplômés. L'opération "Permis de conduire, Permis de réussir" s'inscrit pleinement dans cette politique d'accompagnement vers l'emploi.

Cette opération gagnant-gagnant permettra, chaque année, d'aider une plus d'une vingtaine de jeunes No-

céens dans leur parcours professionnel. Car sans voiture, il est aujourd'hui très compliqué de postuler à certaines offres d'emploi.

Qui pourra s'inscrire ?

Au contraire des organismes dits "sociaux", le Maire a souhaité ouvrir ce dispositif : "Les classes moyennes sont souvent oubliées de l'ensemble des prestations. Elles assument de très lourdes charges, mais ne sont rarement éligibles à ce type d'opération. Notre dispositif est aussi fait pour elles," explique **Christian DEMUYNCK**. Ainsi, à l'inscription, seront calculés le quotient familial et le montant de la bourse

Je tiens à souligner que ces conditions sont très favorables par rapport aux rares dispositifs qui peuvent exister dans d'autres communes."

Quelle contrepartie ?

Chaque jeune devra effectuer 60 heures dans les services de la Ville. "Je souhaite que ce travail soit le plus adapté possible, tant sur le plan de la formation que sur le plan des horaires. Nous serons souples pour que ce travail s'inscrive au mieux dans les compétences et les disponibilités de chacun." Un parcours personnalisé et formateur qui sera accompagné d'une journée de citoyenneté : "Cette journée comprendra une présentation des institutions et de leur rôle au sein de notre République, et d'une formation aux premiers secours," explique le Maire.

Vous souhaitez vous inscrire à ce dispositif ? Alors renvoyez le coupon ci-dessous ou remplissez le formulaire que vous trouverez sur le site internet de la ville : www.mairie-neuillyplaisance.com



Permis de conduire, Permis de réussir

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante
à partir du 6 mai

Opération "Permis de conduire, Permis de réussir"
Service Jeunesse - Mairie - 93360 Neuilly-Plaisance

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de Téléphone :

E-mail :

Neuilly-Plaisance à l'heure de Pâques



Après le top départ, les enfants inscrits sur le parc des Coteaux d'Avron se sont rués sur les centaines d'œufs éparpillés sur la pelouse de la prairie.

Lundi 1^{er} avril, 300 enfants ont répondu présents à l'occasion de cette première à Neuilly-Plaisance : la grande chasse aux œufs de Pâques organisée par la municipalité. Seulement sur inscription, cet événement affichait complet au bout d'une semaine à peine. Preuve du succès de cette manifestation.

Pour cette grande fête, quatre sites ont accueilli ces petits chasseurs âgés de 2 à 10 ans : le parc des Coteaux d'Avron, la cour d'honneur de la mairie, et les deux aires de jeux de la promenade des Bords de Marne. Sur chaque site, des centaines d'œufs avaient été éparpillés. Chaque enfant devait retrouver 10 œufs, pas un de

moins, pas un de plus. En échange de ce butin, chacun recevait de véritables œufs en chocolat. Mais ce n'était pas tout ! Les mascottes de la ville avaient déposé sur chaque site un œuf d'argent. Et les chanceux qui ont réussi à mettre la main sur ces œufs d'exception se sont vus remettre un assortiment d'œufs et de confiseries de Pâques.



Le coq, mascotte des Bords de Marne, a félicité les heureux gagnants qui ont trouvé les œufs argentés sur les deux sites des Bords de Marne

Dans la cour de la mairie, les enfants étaient nombreux à participer, mais, comme sur les autres sites, qu'un seul grand gagnant, parmi tous les gagnants !

Concours de dessin

En parallèle, un grand concours de dessin avait été organisé par les commerçants de l'UCEAI+ (Union des commerçants, entrepreneurs, artisans et industriels de Neuilly-Plaisance) pour les enfants de 3 à 11 ans. Le thème : l'œuf de Pâques. Plus de 70 bambins ont concouru et ont vu leurs

œuvres exposées à la bibliothèque municipale avant la grande remise des prix qui a eu lieu sur le marché du centre-ville, sur le stand de la mairie, ce dimanche 7 avril. Six gagnants ont été tirés au sort et ont remporté une surprise chocolatée.



Pendant trois jours, les dessins du concours organisé par les commerçants de l'UCEAI+ ont été exposés à la bibliothèque municipale



Dimanche 7 avril, sur le marché du centre-ville, Mme MAZDOUR, présidente de l'UCEAI+, a tiré au sort les gagnants du concours et décerné les récompenses



Les six gagnants du concours ont reçu des surprises chocolatées.

La bibliothèque municipale ouvre un espace dédié aux 0-3 ans

À Neuilly-Plaisance, la vie culturelle est rythmée par une programmation riche et variée qui passe notamment par des initiatives et des équipements de qualité.

Incontournable, la Bibliothèque Guy de Maupassant, dotée de 50 000 ouvrages et d'un espace culturel multi-média, œuvre continuellement à améliorer ses services et proposer des activités à tous les publics : contes pour enfants, goûters littéraires, rencontres, expositions, concerts, etc.

C'est ainsi que le samedi 6 avril dernier, la bibliothèque et la municipalité ont inauguré un nouvel espace, entièrement réaménagé, dédié aux enfants de 0 à 3 ans. Ce projet, qui enrichit le panel d'activités proposé par la bibliothèque, a pour objectif de faire découvrir des contes et his-

toires aux tout-petits et de les familiariser avec les livres et la lecture.

Après deux séances de lecture de contes à 10h30 et 11h15 ce samedi 6 avril, Monsieur le Maire est venu célébrer comme il se devait l'ouverture de cette toute nouvelle section de notre bibliothèque municipale. Plusieurs élus l'accompagnaient : **Serge VALLEE**, Maire-adjoint délégué à la Culture, **André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires Scolaires et à l'Enfance, **Elise BRECHU**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, **Jean PERROT**, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Services Techniques, **Pascal BUTIN**, Conseiller municipal délégué au Développement Durable, **Pierre FACON**, Conseiller général et Conseiller municipal délégué aux Affaires Générales, **Armelle FAGIANI**, Conseillère municipale.



Présent lors de l'inauguration de la toute nouvelle section de la bibliothèque municipale, M. le Maire a pu rencontrer les familles

L'heure du conte pour les 4-6 ans

Si les enfants de 0-3 ans ont désormais leur espace dédié, ceux de 4-6 ans ont depuis longtemps leur "Heure du conte", une fois par mois, le mercredi, pour découvrir des histoires et, souvent, participer à un atelier créatif.



Le mercredi 3 avril, peu après Pâques, ce sont des histoires de poulets guerriers et de poules qui pondent des œufs que les enfants ont découvert.

Rendez-vous le mercredi 15 mai, à 16h30, pour la prochaine "Heure du conte".

Devenez jury pour le prix nocéen de la "Nouvelle 2013"

La bibliothèque municipale a besoin de vous : vous appréciez la littérature, notamment les nouvelles ? Vous avez un bon sens critique ? Devenez jury pour le prix nocéen de la "Nouvelle 2013".

Attention : les membres du jury ne peuvent pas participer au concours de nouvelles.

Renseignements et inscription auprès de la Bibliothèque : 01 43 00 30 30

Verdict du week-end noir à Neuilly-Plaisance : un succès !

Pour sa 11^{ème} édition, le Salon du Livre Policier, organisé par la municipalité, en partenariat avec le Lions Club Neuilly Dhuys et la Librairie Arthur, a reçu de nombreux auteurs de romans noirs et près de 1 000 visiteurs.

Dans les allées de la Salle des Fêtes, les 13 et 14 avril derniers, les visiteurs ont pu déambuler et enquêter auprès de chaque auteur présent afin de juger de son implication dans l'affaire.

Après l'ouverture officielle du Salon, par **Christian DEMUYNCK**, Maire de Neuilly-Plaisance, en présence de **Bruno BESCHIZZA**, Conseiller régional, **d'André PELISSIER**, Maire-adjoint

aux Affaires Scolaires et à l'Enfance, de **Serge VALLEE**, Maire-adjoint à la Culture, à l'Emploi et la Formation, **Pierre FACON**, Conseiller général et Conseiller municipal aux Affaires Générales, à l'Etat civil et au Cimetière, **Elise BRECHU**, Maire-adjointe à la Jeunesse, de **Josette PELISSIER**, Maire-adjointe aux Sports et à la Sécurité et de leurs complices du Lions Club, parmi lesquels son président, **Pierre GAUVERIT**, deux coupables ont été désignés : le lauréat du Lion Noir et celui du Lionceau Noir.

Cette année, le prix Lion Noir a été attribué à **Aurélien MOLAS** pour "Les fantômes du delta" aux éditions Albin Michel. Quant au prix Lionceau Noir, décerné par les élèves des 17

classes de CM1 et CM2 de Neuilly-Plaisance qui avaient également leur stand au Salon, il a été attribué à **Éléonore CANNONE** pour "Les secrets d'une voleuse" aux éditions Rageot. Ces ouvrages, parmi de nombreux autres, pouvaient ensuite se retrouver sur les stands des auteurs pour être dédiacés ou juste achetés. Et comme le Salon plaide coupable lorsqu'on l'accuse de convivialité et de solidarité, 2600 € issus des bénéfices des ventes ont été reversés à l'association CSP France (Cynophile de Sapeurs-Pompiers).



La 11^{ème} édition est officiellement ouverte par le Maire



Comme Christian GRENIER, les 37 autres auteurs ont accordés de nombreuses dédiacés



Éléonore CANNONE, lauréate du Lionceau Noir et Aurélien MOLAS, lauréat du Lion Noir



Aurélien MOLAS, lauréat du Lion Noir entouré de son jury



Le Maire a salué et félicité les auteurs sur leurs stands



Éléonore CANNONE, lauréate du Lionceau Noir entourée d'élèves ayant participé à la sélection



Le Salon attire toujours autant les petits comme les grands

Les jeunes de la MCJ retroussent à nouveau leurs manches

Après les travaux effectués pendant les dernières vacances de Noël, de nouvelles rénovations ont eu lieu à la Maison de la Culture et de la Jeunesse.

Deux jeunes adhérents du PAJ (point accueil jeunes) sont venus s'ajouter au groupe de travail constitué en décembre, et, du 4 au 15 mars, l'ensemble de ces jeunes volontaires a effectué des travaux de peinture et de décoration dans l'entrée, le couloir et les toilettes du rez-de-chaussée de la MCJ.

Conscientieux et assidus, ils ont travaillé sans relâche 7 heures par jour pendant 10 jours. Une autre phase de travaux est prévue du 29 avril au 10 mai dans les bureaux de la direction et à l'accueil du Centre Municipal d'Activités.

En échange de leur investissement, la Ville de Neuilly-Plaisance leur finance un séjour lors des prochaines vacances d'automne. Encadrés et

accompagnés par les animateurs du Service Jeunesse, ils participeront eux-mêmes à l'organisation de ce séjour.



Grâce au travail des jeunes volontaires...



... La MCJ fait peau neuve

Les collégiens de Neuilly-Plaisance initiés à la lutte

Trois jeudis de suite, les 21, 28 mars et 4 avril, les élèves du collège Jean-Moulin ont été initiés à la lutte.

L'espace Dojo de la Maison de la Culture et de la Jeunesse, a été mis à leur disposition spécialement pour l'occasion par le service Jeunesse.

Cette initiation aura peut-être, nous l'espérons, suscité l'envie chez ces jeunes adolescents de rejoindre la section lutte de Neuilly-Plaisance Sports.



Initiation à la lutte dans la bonne humeur

Hors Limites : succès pour l'édition 2013 du festival littéraire

Du 10 au 20 avril dernier, la bibliothèque municipale Guy de Maupassant a participé au festival littéraire de Seine-Saint-Denis, "Hors Limites", en proposant des ateliers, des rencontres et des échanges avec des acteurs de l'univers du livre.



Mercredi 10 avril, l'illustratrice Sidonie MANGIN a initié une quinzaine de Nocéens, dont un groupe d'enfants de la MCJ, à l'art de la linogravure

Vendredi 19 avril, à 15h, l'auteur Ahmed KALOUAZ et son éditrice Sylvie GRACIA sont venus rencontrer le public de la bibliothèque



Ciné-débat avec Laurent HASSE : le bonheur en question

Le mercredi 27 mars, le cinéma municipal "La Fauvette" a organisé une rencontre avec Laurent HASSE, réalisateur du film "Le bonheur... Terre promise".

Pour son film, Laurent HASSE a effectué une traversée de la France, seul et à pied, avec pour tout bagage sa caméra. Il a choisi de suivre le tracé de la "Méridienne verte", ligne imaginaire et symbolique qui traverse le pays de la frontière espagnole à la mer du Nord. Une seule et même notion habite et motive son expédition : une réflexion sur le bonheur et le sens de la vie.

Lors de la soirée à La Fauvette, après la projection de son film, il a pu expliquer sa démarche aux spectateurs et revenir sur la perception que l'on se fait du bonheur au gré du voyage, des rencontres, des situations et de l'environnement.



Laurent Hasse, réalisateur et voyageur, pose à côté de l'affiche de son film

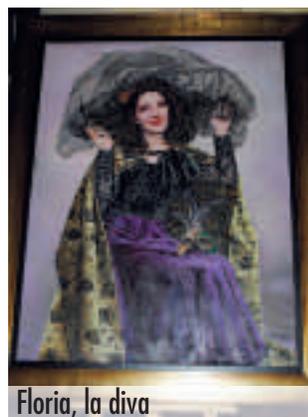


Soirée vénitienne à Neuilly-Plaisance

La soirée vénitienne du Cercle des Bergamasques a conquis le nombreux public

Le Cercle des Bergamasques a présenté, le 5 avril, en l'église Saint-Henri, une soirée inédite et originale illustrant Venise, soirée qui a connu un vif succès, comme l'a prouvé le visage réjoui et émerveillé des quelque 130 spectateurs.

Yva et Floria, la conteuse et la diva, par des anecdotes, des rappels historiques, des airs d'opéras illustrés de projection de diapositives, ont trans-



Floria, la diva

porté l'assemblée dans le monde merveilleux et l'histoire de cette ville unique.

Une présentation qui a apporté la joie de vivre, véhiculée par la "Sérénissime", et a permis au public de voyager le temps d'une soirée !

La musique de "Vivaldi a dit" a transporté le public



Le week-end du 20 et 21 avril, l'association "Vivaldi a dit" a donné deux représentations de son spectacle musical "Au fil de l'eau". Rossini, Mozart, Offenbach, Vivaldi, J. Rutter, Beethoven, Strauss, Dvorak, Delibes : les incontournables de la musique classique ont été interprétés avec talents par les élèves de l'association et les nombreux musiciens amateurs présents pour l'occasion.

Exposition “Peinture et poésie” : l’union d’images et de mots

Du vendredi 12 au mercredi 17 avril, à la bibliothèque municipale,

Patricia CRONIER ZOHAR, artiste peintre, et **Michelle CHARPIN**, poète, ont présenté une exposition où les mots répondaient aux couleurs.

Lors du vernissage de l’exposition, le vendredi 12 avril, **Serge VALLEE**, Maire-adjoint délégué

à la Culture, a rappelé que ces artistes, toutes deux Nocéennes, contribuaient à la richesse culturelle de la ville. Le public a pu découvrir les œuvres où se mêlaient végétaux, animaux, personnages et se laisser entraîner dans les “voyages intérieurs” des artistes.



Au cœur de l’univers artistique de Patricia CRONIER ZOHAR



Serge VALLEE, Maire-adjoint délégué à la Culture, en présence de Pierre FACON, Conseiller général et Conseiller municipal délégué aux Affaires Générales, à l’Etat civil et au Cimetière, complimente les deux artistes, Patricia CRONIER ZOHAR et Michelle CHARPIN, pour leurs créations

Succès pour la comédie musicale de l’école de musique



Parents ou amis, les spectateurs sont venus nombreux à l’espace Concert de la Bibliothèque municipale.

Près de 80 personnes se sont rendues, ce samedi 20 avril, à l’espace Concert de la Bibliothèque municipale, pour assister à la comédie musicale de l’Ecole de Musique. Un succès incontestable pour “Les Tam-tams de mon cœur”, d’**Eric NOYER**, qui vient confirmer l’excellent travail des enfants tous très investis dans ce spectacle qui a ravi le public.



Dans une atmosphère intimiste, les jeunes choristes ont proposé un spectacle de qualité.

Les Mini-Olympiades des Centres de loisirs



Le 17 avril dernier, les athlètes en herbes des Centres de loisirs maternels se sont retrouvés au stade municipal de la ville pour les traditionnelles Mini-Olympiades. Les petits sportifs ont enchaîné lancer de balle, saut en longueur, course de vitesse de 50m et relais 10x40m en portant les couleurs de leurs Centres respectifs.

Bienvenue aux jeunes Allemands d'Essen

Le 12 avril dernier, une délégation franco-allemande était reçue en Mairie afin de célébrer le 18^{ème} échange scolaire entre le collège Jean-Moulin et celui d'Essen, en Allemagne.

Les élèves de 4^{ème} germaniques et leurs correspondants français ont été accueillis en salle des mariages par **André PELISSIER**, Maire-adjoint aux Affaires Scolaires et à l'Enfance, **Elise BRECHU**, Maire-adjoint à la Jeunesse, **Jean PERROT**, Maire-adjoint aux Services Techniques et aux Travaux et **Pierre FACON**, Conseiller Général et Conseiller municipal aux Affaires Générales, en présence de **Mme DUGAS**, Principale du collège Jean-Moulin, de professeurs de Neuilly-Plaisance et d'Essen et des familles nocéennes. Un moment qui contribue une nouvelle fois à renforcer les liens unissant nos deux pays.



André PELISSIER, Maire-adjoint aux Affaires Scolaires et à l'Enfance, Elise BRECHU, Maire-adjoint à la Jeunesse, Jean PERROT, Maire-adjoint aux Services Techniques, aux Travaux, aux Espaces Verts, à l'Urbanisme, au Développement durable, au Cadre de vie et à la Sécurité et Pierre FACON, Conseiller Général et Conseiller municipal aux Affaires Générales ont souhaité la bienvenue aux jeunes Allemands d'Essen



A cette occasion, collégiens allemands et français ont reçu des cadeaux

Le Foyer de l'Amitié fête ses anniversaires

Le vendredi 22 mars dernier, les membres du Foyer de l'Amitié ont fêté les anniversaires de leurs adhérents, en présence d'**Alain GARRIGUES**, conseiller municipal délégué aux Crèches et au Foyer de l'Amitié.



Corinne KOURBATOFF, directrice du foyer de l'amitié, a célébré les anniversaires de (de gauche à droite) : ... Nicole JAN, Geannick CHARPENTIER, Serge TISSIER, Jean-Paul LABARRE, Germaine BONNAIRE, Maria ZAMORA, Charlotte BRUMENT, Rolland TRIQUET.

Neuilly-Plaisance, récompensée pour son sens de la solidarité

Le 12 avril dernier, Neuilly-Plaisance a obtenu le label "commune donneur" de la part de l'Etablissement Français du sang d'Ile-de-France et du Comité Régional pour le Don de Sang Bénévole Francilien.

Ce label récompense non seulement la municipalité pour son investissement en faveur du don du sang, mais aussi les nombreux donateurs.



Elise BRECHU, maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, reçoit le label de la "commune donneur"

A noter : La prochaine journée "Don du sang" à Neuilly-Plaisance aura lieu le mercredi 5 juin, de 14h à 19h, à la Salle des Fêtes.

Neuilly-Plaisance, source de jouvence ?

Après **Lucie LARGUILLIER** fin février, c'est au tour de **Renée DALLEE**, née le 9 avril 1913, de souffler ses 100 bougies à la Résidence Les Pins. Dans la bonne humeur et une ambiance festive, **Renée DALLEE** a reçu les félicitations

de ses proches, des autres résidents et d'**Elise BRECHU**, maire-adjointe déléguée à la jeunesse, venue spécialement souhaiter un joyeux anniversaire à notre nouvelle centenaire.



Renée DALLEE en compagnie d'Elise BRECHU, maire-adjointe déléguée à la Jeunesse

■ Sortir à Neuilly-Plaisance



Exposition “L’aquarelle passionnément”

Du jeudi 2 au lundi 6 mai, **Isabelle NAUS**, artiste peintre expose son univers de passion et de douceur d'aquarelle à la bibliothèque municipale Guy de Maupassant.

“Toute aquarelle demande à être réfléchie, comme un jeu d'échec ou il faut anticiper l'étape suivante. La maîtrise de l'eau sur le papier et le

pinceau est essentielle : un jeu subtil d'équilibre entre eau et pigments s'installe. La transparence et la lumière ravissent alors notre regard.”

L'exposition “L'aquarelle passionnément” permet de prendre conscience de cet équilibre à travers des œuvres qui transposent la beauté et l'émotion en couleurs.

**Bibliothèque municipale Guy de Maupassant
11, rue du Général de Gaulle**

Du jeudi 2 au lundi 6 mai 2013 - Entrée libre

Judi : de 15h à 18h - Vendredi : de 15h à 19h - Samedi : de 15h à 19h
Dimanche : de 10h à 13h - Lundi : de 15h à 18h

Concert Trop Plein de Sons du 31 mai : soirée Pop Rock

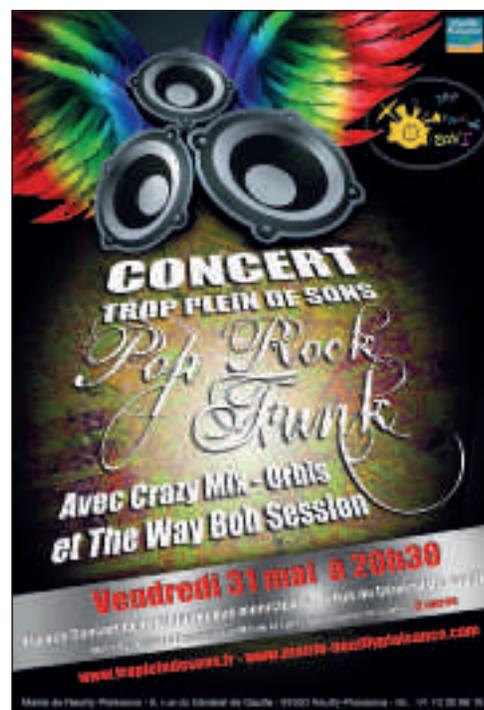
Trop Plein de Sons revient, le vendredi 31 mai à 20h30, à l'Espace Concert de la bibliothèque municipale, avec une soirée Pop, Rock alternatif, Funk.

CRAZY MIX, ORBIS et THE WAY BOB SESSION, trois groupes du festival Trop Plein de Sons, à l'univers musical Pop, Rock alternatif et Funk, vous entraîneront dans des sonorités où les instruments (basses, batteries, guitares et même claviers et saxophones) se mêleront aux voix des chanteurs. Venez vibrer le temps d'une soirée en compagnie des groupes Trop Plein de Sons !

**Espace concert de la bibliothèque - 11, rue du Général de Gaulle
Vendredi 31 mai 2013, à 20h30 - Tarif : 5 €**

(le nombre de places étant limité, pensez à réserver vos billets à l'avance sur le site Internet de la ville www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie).

Plus d'informations sur : www.tropoleindesons.com ou www.mairie-neuillyplaisance.com



A vos agendas

L'art sera à l'honneur en juin

Quelque chose se prépare à Neuilly-Plaisance...

Et si vous veniez découvrir toute la richesse artistique et culturelle que recèle votre ville ?

Artistes, associations, services culturels nocéens, tous seront au rendez-vous le 29 juin prochain afin de nous dévoiler leurs talents. Danse, sculpture, théâtre, cinéma, photographie, gravure... les arts seront à l'honneur.

Mais pour que la fête soit réussie, il faut des préparatifs bien rodés. C'est pourquoi, les associations artistiques de la ville ainsi que les

services culturels municipaux se sont réunis ce mercredi 3 avril, en salle des mariages, autour de **Christian DEMUYNCK**, maire de la commune, **André PELISSIER**, adjoint au maire délégué aux affaires scolaires et à l'enfance, et **Serge VALLEE**, adjoint au maire délégué à la culture, afin d'élaborer les contours de ce rendez-vous à ne pas manquer.

Mais chut ! N'en dévoilons pas plus. Prenons le temps, au fil des jours, de découvrir ce qui vous attendra durant cette grande fête où vous voguerez... au fil des arts.

Le vendredi 31 mai, faites la fête avec vos voisins !

Cette année, l'opération "Faites la fête avec vos voisins" se déroulera le vendredi 31 mai.

Si vous souhaitez rencontrer vos voisins, discuter, sympathiser ou simplement boire le verre de l'amitié en toute convivialité, la municipalité vous propose son aide logistique et matérielle pour l'organisation de votre fête. Il vous suffit pour cela de vous inscrire **avant le mardi 14 mai** en retournant à la Mairie le formulaire ci-dessous. Les informations récoltées nous permettront ainsi de prévoir l'aide qui vous sera apportée.



Grande tablée allée des Bouvreuils, en 2012



Soirée conviviale entre voisins, l'an dernier, boulevard Fichot



On trinque entre voisins, rue de la Pelouse, le 1^{er} juin dernier

FAITES LA FÊTE AVEC VOS VOISINS

Vendredi 31 mai 2013 de 19h à 22h

**Pour participer à cette manifestation, merci de renvoyer ce formulaire avant le mardi 14 mai 2013 à :
Mairie de Neuilly-Plaisance - Cabinet du Maire - 6 rue du Général de Gaulle**

Adresse de l'immeuble(s), résidence(s), ou bâtiment(s) concerné(s) :

Nom du Conseil syndical : Nom du Syndic :

Adresse :

Horaire prévu de _____ à _____ Lieu précis retenu :

Nombre de personnes attendues : Voisinage et gardien prévenus de l'organisation de cette soirée : Oui Non

Description de la soirée : Apéritif Apéritif dînatoire Autre :

Suggestion, remarques:

Personnes à contacter pour l'organisation (*en majuscule) :

Nom* : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail :

Le Lions Club franchit les portes du succès et de la solidarité

Les samedi 25 mai à 20h30 et dimanche 26 mai à 16h30, le Lions Club Neuilly-Dhuys vous propose une comédie musicale époustouflante : "Aux portes du succès 2 - En route vers Hollywood". Avec 150 artistes, chanteurs, danseurs sur scène, cette création originale de **Mathieu GRENIER**

vous entraîne vers le chemin de la gloire et du rêve américain que représente Hollywood !

Tous les spectacles du Lions Club étant solidaires, celui-ci ne déroge pas à la règle et les bénéficiaires concourront à l'achat d'un véhicule pour le transport des personnes polyhandicapées de la MAS de Neuilly-Plaisance.



"Aux portes du succès 2" :

samedi 25 mai, à 20h30 et dimanche 26 mai, à 16h30, Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch.

Entrée : 15 €. Vente des billets à l'accueil de la mairie, à l'ATCI et sur place, le soir du spectacle.

Théâtre et danses : toute la programmation du CMASC

Alors que la fin de l'année scolaire approche à grands pas, le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle se prépare à présenter ses créations à vos yeux éblouis et vous montrer les résultats d'une année d'investissement et de passion, tant de la part des adhérents que des professeurs. Théâtre ou danse, les arts prennent possession de la scène de la Salle des Fêtes pour votre plus grand plaisir.

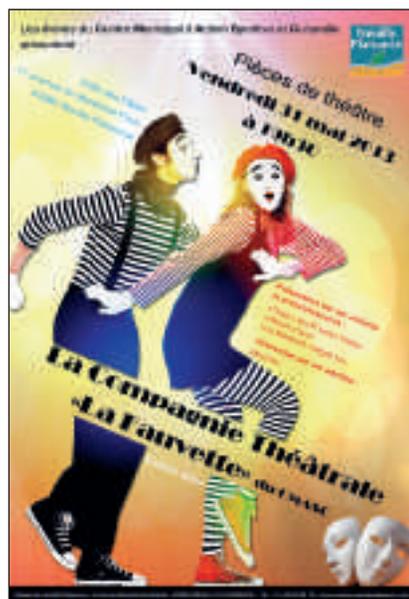
Coup de théâtre le vendredi 31 mai, à 19h30 :

Les comédiennes et comédiens de la Compagnie théâtrale "La Fauvette" du CMASC se mettent en scène le vendredi 31 mai pour vous éblouir de leurs talents d'acteurs avec plusieurs pièces. Les enfants et préadolescents se donneront la réplique dans "Tistou, les pouces verts", "Abruit d'bus" et "Le

Médecin malgré lui" avant de laisser la place aux adultes, avec "Knock".

Spectacles de danses solidaires le samedi 1^{er} juin, à 15h30 et 20h30 :

Les adhérents des différents cours de danse du CMASC vous donnent rendez-vous le samedi 1^{er} juin pour les spectacles "Les Grands Chorégraphes et Compositeurs". Au cours des deux représentations, à 15h30 pour les enfants et préadolescents, et à 20h30 pour les adolescents et adultes accompagnés par l'Ecole Municipale de Musique, les danseurs vous entraîneront dans leurs créations variées, entre classique, contemporain, jazz, danses à deux, country, africaine, orientale... **A l'occasion de cette journée de danse placée sous le signe de la solidarité au profit des Restaurants du Cœur, deux urnes seront à votre disposition pour recueillir vos dons.**



Spectacle de théâtre du CMASC : vendredi 31 mai, à 19h30
Spectacle de danses du CMASC : samedi 1^{er} juin, à 15h30 et 20h30
 Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch - Entrée libre

Le service Jeunesse fête l'approche de l'été !

Comme un avant-goût des vacances d'été, le Service Jeunesse de la Ville organise une série d'événements festifs les premiers jours de juin.

SORTIE À LA MER DE SABLE LE SAMEDI 1^{ER} JUIN :

Réservée aux adhérents du Service Jeunesse et à leurs parents, la sortie à la Mer de Sable permet de s'évader le temps d'une journée (départ à 7h et retour à 19h) dans un parc d'attractions familial situé à Ermenonville (60). Sur les traces des cow-boys et des indiens, ils découvriront notamment "la Rivière des castors", "Perdu dans la jungle", "le Raid désert"...

Tarif : 5€ - Inscriptions jusqu'au 17 mai au 01 43 00 46 81

PIQUE-NIQUE GÉANT EN FAMILLE LE DIMANCHE 2 JUIN, À PARTIR DE 13H :

Ouvert à tous, le dimanche 2 juin, venez profiter du pique-nique en famille organisé par le Service Jeunesse, sur le thème des cuisines du monde, au parc Kennedy des Renouillères. Apportez votre repas ou votre spécialité culinaire et partagez en toute convivialité avec les autres familles présentes.

En parallèle du repas, petits et grands pourront également profiter de nombreuses animations prévues pour l'occasion : structures gonflables, atelier maquillage, activités manuelles, jeux de société, scène musicale...

Un stand "barbe-à-papa" est également prévu et chaque enfant se verra remettre un coupon gratuit à son arrivée.

Renseignements au 01 43 00 46 81

Le service jeunesse vous propose
« LE WEEK-END EN FAMILLE »
SAMEDI 1^{ER} JUIN 2013
PARC D'ATTRACTION **LA MER DE SABLE**
Départ : 7h - retour : 19h
Tarif : 5€/personne (Transport en car compris)
Réservé exclusivement aux adhérents MCJ et leurs parents
Inscriptions : du 22 avril au 17 mai 2013 au 01 43 00 46 81 ou sur RDV
Merci d'apporter votre livret de famille

PIQUE-NIQUE GÉANT
WEEK-END EN FAMILLE
CUISINES DU MONDE
DIMANCHE 2 JUIN
PARC KENNEDY
À 13H00

- Cuisine libre
- Ateliers manuels
- Jeux de société
- Scène musicale

Plus d'informations au 01 43 00 46 81
Pour enfants et personnes handicapées, nous accueillons un adulte



FOOT FREESTYLE LE MERCREDI 5 JUIN, DE 10H À 17H :

Ouvert à tous les jeunes à partir de 8 ans, les réseaux Batigère/FIAC et le Service Jeunesse proposent une initiation au foot freestyle suivie de démonstrations en présence de champions de cette spécialité, à l'Espace Kennedy.

Inscriptions jusqu'au 29 mai au Service Jeunesse (Rue des Renouillères). Renseignements au 01 43 00 46 81

Course de l'Entente Cycliste le 19 mai

Dimanche 19 mai, l'Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance et la Municipalité organisent deux épreuves cyclistes "Prix du Conseil Municipal" dans les rues de notre commune.

Les quelque 100 coureurs emprunteront les rues et avenues Georges Clémenceau, Félix Faure, Pierre Brossolette, de la Marne, Boureau Guérinière et Georges Clémenceau.

Les départs et arrivées se dérouleront avenue Georges Clémenceau, face à la place du marché. Premier départ à 14h30 et second départ à 16h30.

Venez nombreux les encourager !

Attention, à cette occasion le stationnement et la circulation seront réglementés sur l'ensemble du circuit par arrêté municipal : pour des raisons de sécurité, les véhicules en infraction seront enlevés par la police municipale.



2 COURSES CYCLISTES
«Prix du Conseil Municipal»

Organisées par L'Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance
et la Mairie de Neuilly-Plaisance

DIMANCHE 19 MAI 2013
Départs : Place du Marché
à 14h30 et 16h15

Circulation et stationnement réglementés
sur le parcours toute la journée

site internet : <http://ecnp.clubeo.fr>



La Paroisse fait sa kermesse

Les bénévoles de la paroisse Saint-Henri vous donnent rendez-vous pour leur traditionnelle kermesse de mai, le dimanche 26 mai, de 11h à 18h, au stade municipal (27, rue Marguerite).



Comme tous les ans, de nombreux jeux et animations réjouiront les petits et les grands !

Kermesses des écoles

Au mois de mai et de juin, les écoles de Neuilly-Plaisance organisent elles aussi leurs kermesses. Des rendez-vous conviviaux à ne pas manquer :

- Vendredi 17 mai, de 18h30 à 21h30 :
Kermesse de l'école maternelle Foch
- Vendredi 24 mai, de 18h à 22h :
Kermesse de l'école élémentaire Edouard Herriot
- Samedi 1^{er} juin, de 10h30 à 14h30 :
Kermesse de l'école élémentaire du Centre
- Mardi 4 juin, de 18h à 21h :
Kermesse de l'école maternelle Victor Hugo
- Vendredi 7 juin, de 18h à 22h :
Kermesse de l'école des Cahouettes
- Vendredi 7 juin, de 18h à 23h :
Kermesse de l'école Paul Letombe
- Samedi 8 juin, de 10h à 16h30 :
Kermesse de l'école élémentaire Bel Air
- Vendredi 14 juin, de 18h30 à 22h :
Kermesse de l'école Léon Frapié
- Samedi 15 juin, de 10h à 16h30 :
Kermesse de l'école maternelle Bel Air
- Samedi 15 juin, de 11h à 17h30 :
Kermesse de l'école Paul Doumer
- Vendredi 28 juin, de 18h à 22h :
Kermesse de l'école élémentaire Victor Hugo

■ Portraits

A Tout Fruits : votre primeur à votre porte

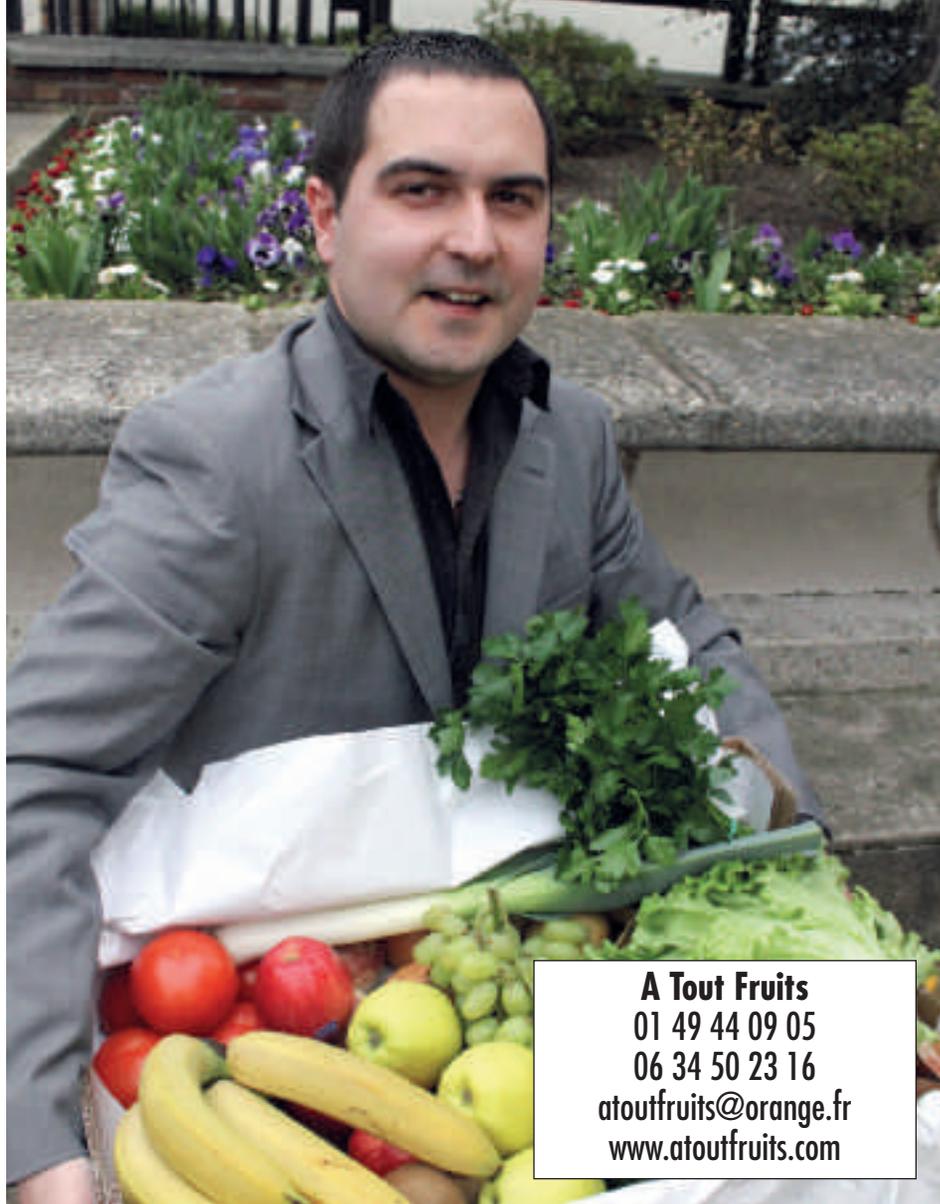
Riche d'une expérience et d'un savoir-faire hérités par son père, Rémy DESNOS vient de créer sa société de services de vente et de livraison de fruits et légumes frais sur Neuilly-Plaisance. Avec "A Tout Fruits", ce No-céen garantit des produits de qualité achetés le jour-même sur le célèbre marché de Rungis. Entretien...

Comment vous est venue l'envie de créer cette société ?

Tout est parti d'un simple constat. Aujourd'hui, nous faisons face à un manque de confiance de la population dans les produits proposés en grandes surfaces. Je connais mon métier. J'ai grandi dans le monde des fruits et légumes. Mon père m'a formé pendant deux ans. Cela fait 35 ans qu'il est dans la profession. Il m'a tout appris sur les produits.

Quelle valeur ajoutée garantissez-vous à votre clientèle par rapport aux produits qu'ils peuvent trouver en grandes surfaces ?

Je leur garantis des produits frais tous les jours, achetés le matin sur le célèbre marché de Rungis et livrés le jour-même. Je privilégie des produits de qualité, qui ne seront pas passés par plusieurs mains. Je favorise les produits régionaux, en fonction des saisons, même si je n'exclus pas de travailler aussi un peu avec l'import-export. Mais quelle que soit l'origine du produit, je privilégierai toujours la qualité. Notre clientèle peut également profiter de coûts avantageux car notre sys-



A Tout Fruits
01 49 44 09 05
06 34 50 23 16
atouffruits@orange.fr
www.atouffruits.com

tème permet de faire sauter les intermédiaires que l'on peut rencontrer dans la grande distribution et qui se répercutent sur les prix. Et enfin, la livraison à domicile ou sur le lieu de travail est gratuite.

Pour l'instant, "A Tout Fruits", c'est un site internet. Comment ça marche ?

En premier contact, je propose une formule, entre 20 et 25 euros, composée par nos soins. Dès la deuxième commande, le client pourra choisir lui-même le contenu de son panier à partir de 20 euros. De notre côté, nous faisons profiter des promotions sur les arrivages en fonction des saisons. Cela crée une proximité avec notre client. Nous ne voulons pas que la transaction se fasse comme un simple passage en caisse. C'est une sorte de marché à domicile. Nous voulons faire comprendre que, quasiment pour le même prix en supermarché, à quelques euros près, ils n'auront pas une si bonne qualité.

Comment votre service est-il reçu par la population ?

Nous débutons puisque la société n'existe que depuis août dernier. Chaque semaine, nous avons une cinquantaine de clients qui travaillent avec nous, sur Neuilly-Plaisance et ses alentours. On se fait connaître progressivement, le bouche à oreille commence à bien fonctionner.

Quels sont vos objectifs de développement ?

Dans l'idéal, nous voudrions ouvrir une boutique sur Neuilly-Plaisance. C'est la santé de notre société qui déterminera la faisabilité d'un tel projet. Si nous y parvenons, nous embaucherons en privilégiant l'emploi local, et pourrons proposer de la formation. Car il y a de moins en moins de formation pour les anciens métiers. Mon père pourra venir apporter son expérience à l'entreprise. "A Tout Fruits" deviendra ainsi une entreprise familiale.



“L’engagement du professionnel, la satisfaction du client”



Si la miroiterie vitrerie MERCKLE n’est plus à présenter, le label d’excellence qu’elle a reçu est, quant à lui, à saluer !

Le 19 novembre dernier, Frédéric MERCKLE se voyait remettre par la Chambre de Métiers et de l’Artisanat de Seine-Saint-Denis (CMA 93) la Charte Qualité Confiance.

Rencontre avec cet heureux chef d’entreprise artisanale et retour sur une expérience de 15 ans au service de la satisfaction du client

Cela fait maintenant 9 ans que je suis installé rue Paul Vaillant Couturier à la disposition des Nocéens, pour tous leurs soucis de miroiterie, vitrerie ainsi que tout ce qui est relatif aux fermetures (volets, volets roulants, stores, portails, fenêtres,...). Alu, verre, PVC, j’ai coutume de dire qu’il n’y a pas de problème sans solution. J’effectue vos devis gratuitement et me déplace sur toute l’Île-de-France.

Parce que “qualité” et “satisfaction” sont mes préoccupations premières, je travaille

essentiellement avec des produits et des fournisseurs français. Je suis d’ailleurs expert Roche Habitat pour les poses de portes, stores et portails.

Présentez-nous cette Charte Qualité que vous affichez fièrement sur votre vitrine

“L’engagement du professionnel, la satisfaction du client”, tel est son slogan. Pour moi, c’est bien plus, j’en ai d’ailleurs fait ma devise.

Il s’agit d’un dispositif mis en place par la CMA93 qui vise à distinguer et valoriser les entreprises artisanales qui vont au-delà de leur stricte compétence métier. La CMA93 compte ainsi développer l’artisanat d’excellence et constituer un réseau de référence pour l’ensemble des acteurs du territoire séquano-dionysien. Concrètement, c’est une remise en question permanente

afin de progresser et de rendre son entreprise toujours plus performante.

Par la Charte Qualité Confiance, je m’engage ainsi à :

- offrir un accueil personnalisé et privilégier une relation de confiance basée sur l’écoute, la disponibilité et des conseils personnalisés,
- recevoir les clients dans un lieu propre et agréable conformément aux normes d’hygiène et de sécurité,
- honorer les commandes et respecter les délais annoncés grâce à une organisation interne efficiente.

Cet engagement est avant tout une évidence, il s’agit pour moi du fondement même de ce que chaque entreprise doit offrir à ses clients.

Frédéric MERCKLE et son équipe vous accueillent du lundi au samedi, de 14h30 à 19h, dans leur boutique show-room qui a entièrement fait peau neuve.

Miroiterie Vitrerie Mercklé
20 bis, rue Paul Vaillant Couturier
93360 Neuilly-Plaisance
Tel : 01 43 00 40 96 / 06 62 79 92 92

Travaux



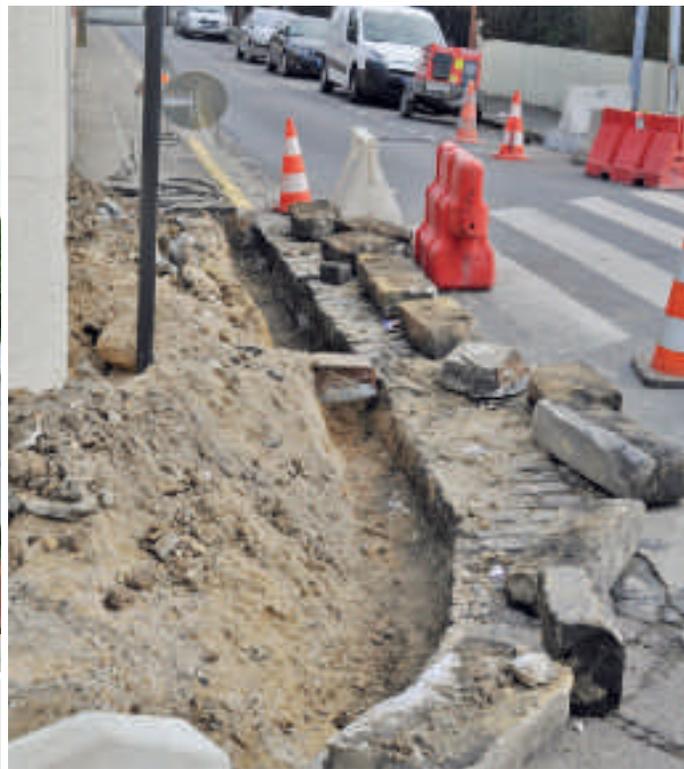
Mi-avril, marquage de la piste cyclable à l'allée Devambeiz



Début Avril, fin de la réfection des trottoirs avenue du Nord



Fin avril, ravalement de la façade de la mairie



Début Avril, rénovation des trottoirs et des bordures avenue du D. Perdrigé



Fin avril, ravalement de la façade du foyer de l'Amitié



Fin avril, réfection des trottoirs rue Simone

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le dossier budget du bulletin n°165 d'avril 2013, à la page 8, dans le schéma consacré aux "Investissements 2013", la part consacrée à l'éclairage public et aux espaces verts est de 7% et non 16%.

Piscine : ouvertures exceptionnelles

Les 8 et 9 mai, durant les jours fériés, la piscine municipale sera exceptionnellement ouverte de 11h30 à 19h, au lieu de 13h à 19h.

Balade naturaliste : à la découverte des papillons

Notre écologue vous propose une nouvelle balade naturaliste : le samedi 25 mai, de 9h30 à 11h30. Lors de cette sortie, vous aurez l'occasion de découvrir les papillons, aux couleurs diverses et variées, qui profitent des températures plus douces pour sortir de leur torpeur hivernale. C'est à cette période que nous avons le droit au sublime ballet haut en couleurs de ces insectes qui parcourent les airs. Lors de cette balade au coeur du biotope des Alisiers, nous en apprendrons un peu plus sur leur cycle de vie.

Inscription obligatoire !

Renseignements et inscriptions : 01 43 00 96 16.

Le jardin aquatique : la piscine pour les tout petits

Le jardin aquatique de la piscine municipale est une animation ludique, pour les jeunes enfants de 3 à 6 ans, afin de les familiariser avec le milieu aquatique. Les cours, d'une durée de 30 minutes, sont programmés sur un abonnement de 10 séances par trimestre (activité fermée durant les vacances scolaires). Les séances se déroulent le samedi de 17h15 à 17h45 pour les 3-4 ans et de 17h45 à 18h15 pour les 4-6 ans. Cette activité, animée par un maître-nageur, se déroule en présence de l'un ou des deux parents.

Tarifs trimestriels :

- 30 € pour les habitants de Neuilly-Plaisance
- 60 € pour les habitants hors commune

Renseignements et inscriptions : 01 43 00 02 41

Journée Portes Ouvertes au centre de tri à Sevran

Le samedi 25 mai 2013, de 9h30 à 16h30, une journée Portes Ouvertes sera organisée par le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, au centre de tri des collectes sélectives de Sevran. Pour promouvoir la prévention, le recyclage et donner un aperçu du fonctionnement d'un centre de tri, le grand public sera reçu dans une salle d'information et pourra ensuite visiter le centre (départ des visites toutes les 15 minutes environ).

**Renseignements : 01 40 13 17 00
ou www.syctom-paris.fr**

Les permanences gratuites

Salle des permanences : 6 bis, rue du Général de Gaulle

- **Contrôleur des impôts** : le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h.
- **Conseiller juridique** : les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis de chaque mois à partir de 18h30 et le 4^{ème} mercredi de chaque mois à partir de 19h.
- **Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés** : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h45.
- **Inscriptions aux crèches** : les lundis et jeudis de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous uniquement. Tél. : 01 43 00 34 92.
- **Conciliateur** : à la mairie du Raincy (121, avenue de la Résistance). Rendez-vous impératif au 01 43 02 42 00.
- **Écrivain public** : tous les jeudis de 10h à 12h, à la Maison des Associations (13, avenue Foch).
- **CPAM** : mardis et jeudis de 9h à 12h à la mairie annexe (29, avenue Daniel Perdrigé).

Déclaration de revenus 2012

Déposez vos déclarations de revenus papier avant le 27 mai 2013 ou télé-déclarez par internet avant le 11 juin 2013, même si vous n'êtes pas imposable (un avis de non-imposition qui vous sera envoyé par l'administration fiscale est en effet nécessaire pour avoir accès à la plupart des prestations sociales). Si vous n'avez pas reçu la déclaration à votre domicile, vous pouvez retirer le formulaire dans le centre des finances publiques le plus proche.

Neuilly-Plaisance Sports labellisé

La Fédération Française de Handball a tenu à récompenser l'association Neuilly-Plaisance Sports pour la qualité pédagogique et l'investissement de la section handball en lui attribuant le label argent "Ecole de Handball" pour la saison 2012-2013.

La commune remet gracieusement 100 composteurs de jardin

Mercredi 10 avril, la municipalité a organisé une remise officielle de composteurs de jardin, en bois ou en plastique, offerts gracieusement par la mairie aux 100 premières demandes. Ces 100 foyers nocéens ont été conviés à venir les retirer, en présence de **Christian DEMUYNCK**, maire de la commune, **Jean PERROT**, adjoint au maire, et **Jean-Pierre PEGURRI**, conseiller municipal, tous deux délégués aux services techniques et aux espaces verts. Tous se sont également vus remettre un livret d'explication sur le compostage fourni par le SYCTOM, syndicat intercommunal de traitement

des ordures ménagères. Pour l'occasion, le personnel de la mairie a procédé à une démonstration de montage d'un composteur.

Pour le premier magistrat, cet engagement des Nocéens en faveur du tri et du compostage de leurs déchets est "un geste fort pour la collecte et la protection de l'environnement". Et de rappeler les engagements de l'équipe municipale : "Nous souhaitons aussi faire prendre conscience aux plus jeunes de la nécessité de trier. Notre action dans les écoles primaires sur le tri sélectif, mise en place il y a quelques années, notamment grâce à un accord déve-

loppé avec l'Education nationale pour former les jeunes à l'éco-citoyenneté, en est le meilleur exemple. Aujourd'hui, Neuilly-Plaisance est l'une des trois premières villes de l'Est parisien en termes de collecte et de tri."

M. le Maire a également souligné la qualité environnementale de la commune, mise en avant notamment dans le cadre de balades naturalistes organisées sur le parc des Coteaux d'Avron. "A Neuilly-Plaisance, nous nous efforçons de sensibiliser le plus de monde possible à l'environnement", a-t-il conclu.



Pour éviter que le montage des composteurs ne pose de problème, qu'ils soient en bois ou en plastique, une démonstration a été réalisée devant les heureux bénéficiaires et sous le regard attentif de M. le Maire et messieurs PERROT, adjoint au maire, et PEGURRI, conseiller municipal, tous deux délégués aux Services Techniques et aux Espaces Verts

Une fois la démonstration terminée, chacun a pu venir récupérer son bien dans la cour d'honneur de la mairie et repartir avec, grâce à l'aide des employés des services techniques de la ville.

Les erreurs de tri

Ce qu'il ne faut pas mettre dans le bac bleu :

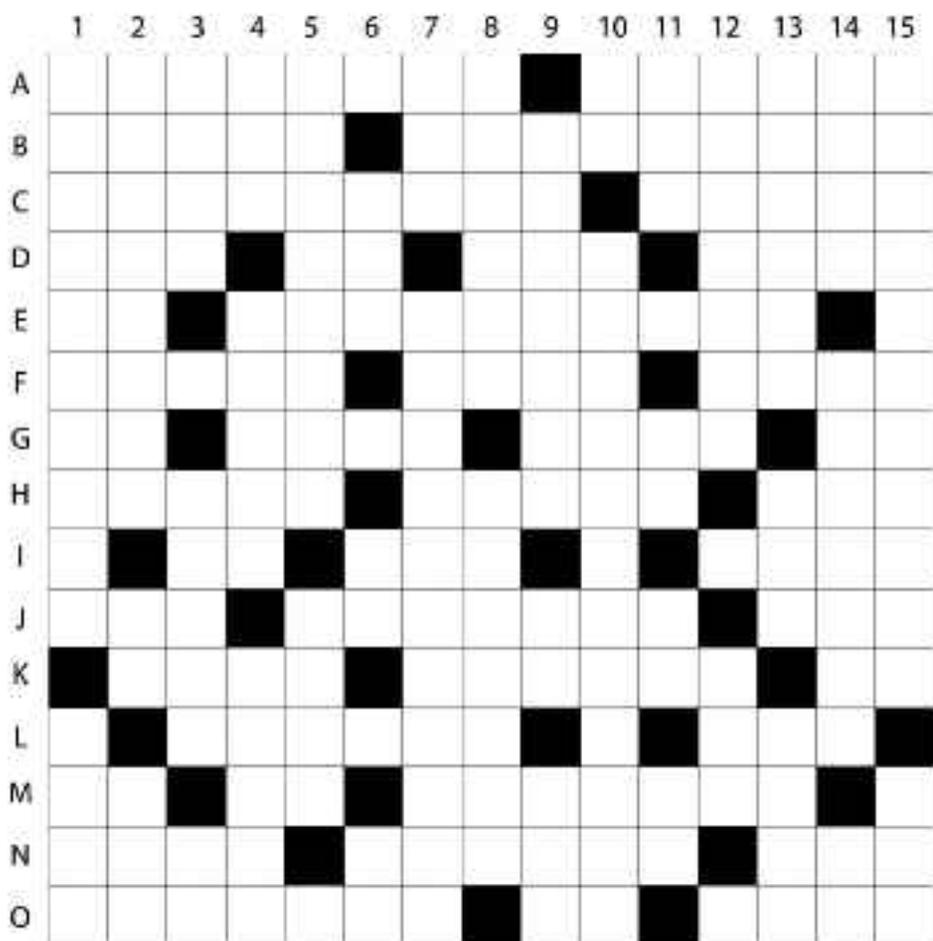
- **Les sacs plastiques,**
- **Films plastiques,** enveloppant les revues et les emballages,
- **Les petits emballages en plastique** tels que les pots de yaourt, de crème fraîche ou les barquettes en polystyrène,
- **Tout ce qui contient des restes,** boîtes de conserves, cartons de pizza...
- Et aussi : les couches-culottes, les papiers salis ou gras, les barquettes sales, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques,

Ce qu'il ne faut pas mettre dans le bac à verre :

- Faïence, pots en terre,
- Vaisselle cassée,
- Ampoules électriques

Les erreurs de tri compliquent le recyclage et augmentent le coût du tri. Pour éviter ce surcoût n'hésitez pas, au moindre doute, à contacter la chargée de mission environnement au 01 43 00 96 16 (poste 431).

■ Jeux du mois



Mots croisés d'Alessandro CEFALU

Horizontal

- A - Client - Félin
- B - Se soumettre - Caractère de ce qui est premier
- C - Ver de vase - Pétunât
- D - Homme à matraque - Union européenne - PLU maintenant - Repas du soir
- E - Ville mésopotamienne - être libre
- F - Jules Muraire - Mouvement de liquide - Haut du corps
- G - Route nationale - Fais le vide - Commune du Gard - Ante méridien
- H - Applique une couche d'étain - Outils tranchants - Fleuve d'Afrique
- I - Equerre - Femme de Jacob - A la taille d'un rat
- J - Devant père et fils - Forme poétique - Est proche du pageot
- K - Triste héritage - Ecrivain italien - Ile de France
- L - Paysage d'Afrique - Expression du mal
- M - Psychiatre français - Devance souvent le pas - Pression
- N - Redevance ancienne - Mal utilisé - Compositeur russe
- O - Bien doublées - Personnel - Arme blanche

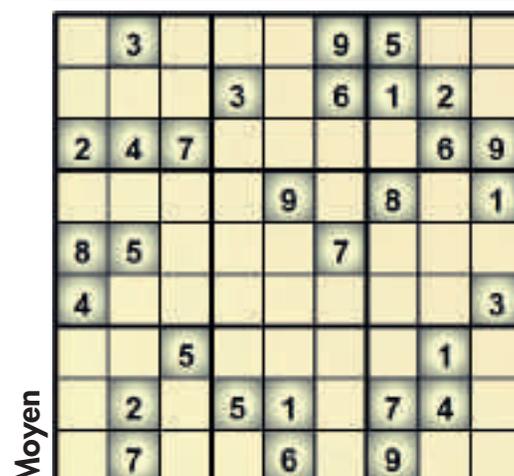
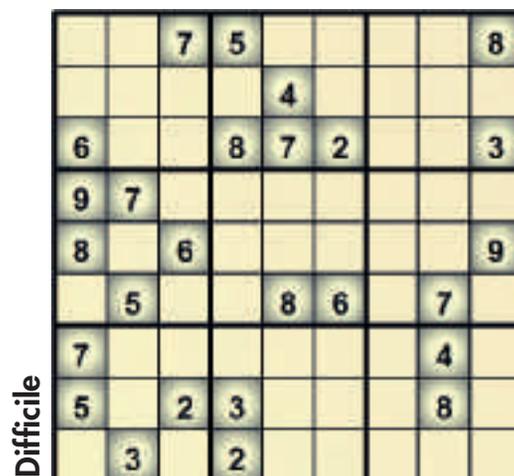
Vertical

- 1 - Adversaire - Pays d'Europe centrale et orientale
- 2 - Sans sens - A toujours une suite - Ile vendéenne
- 3 - Crêpes de Chine - Carte - Révolte de mineur
- 4 - Commune de la Drôme - Genre de plante - Ville belge
- 5 - Sans contradictions - Voyage de nuit
- 6 - Roche - Lutte ouvrière - Se double pour l'aïeule
- 7 - Dieu égyptien - Haridelles
- 8 - Ouvre boîte - Concordées
- 9 - Trempai - Suffixe - Sans dessus dessous
- 10 - Club de football français - Méchanceté
- 11 - Caisse d'allocations familiales - Préposition - Fit une résistible ascension-Internet explorer
- 12 - Ne sont pas sans savoir - Cap ibérique
- 13 - Borne - A régler - Civilisation précolombienne
- 14 - NATO pour les anglophones - Lieu des Enfers - Coutumes
- 15 - Fromage batave - Membre viril

Solutions n°165



Sudoku



Une majorité qui rassemble, une opposition qui divise

Le débat que nous avons initié sur les rythmes scolaires est capital car, pour mettre en place la réforme discutée décrétée par le Gouvernement, nous devons d'abord réussir la concertation de tous les acteurs. C'est pour cela que la majorité municipale, avec l'Education Nationale et avec l'ensemble des fédérations de parents d'élèves reçoit, écoute, propose.

Dans le même temps, alors que les discussions constructives ont lieu autour du Maire, l'opposition dis-

tribue des tracts venus en droite ligne de Solférino, développant les arguments idéologiques du ministre et déplorant que la majorité n'agisse pas dans la précipitation.

Bien que les fédérations de parents s'unissent en collectif, mettant l'intérêt général au centre de leur réflexion, alors que la Municipalité consulte sans occulter les problématiques, alors que le Maire applique une décision gouvernementale sans polémique, l'opposition socialiste s'agit à l'approche des échéances électorales. Si nous les écoutions et bien que 20 des 25 communes de gauche du Département aient repoussé

l'application de la réforme à la rentrée 2014, selon l'opposition, il aurait fallu, à Neuilly-Plaisance, la mettre en œuvre dès 2013, en la finançant par une augmentation d'impôts, ou bien par une économie sur le personnel, en externalisant certains services et en utilisant le personnel comme une variable d'ajustement du budget, comme l'ont proposé certains membres de l'opposition, lors du Conseil municipal de mars. Cette course vers l'inconnu n'a pas été le choix de la majorité. Nous agissons loin des idéologies partisans. Nous agissons loin de la médiocrité dans laquelle l'opposition cherche à nous entraîner.

Nous agissons au service des enfants. Nous agissons sur tous les dossiers en concertation avec l'ensemble des acteurs. La concertation prend du temps, mais si elle amène le consensus c'est à la satisfaction générale. Cette réforme des rythmes scolaires n'est pas une question idéologique. La gestion d'une ville n'est pas un affrontement gauche/droite, l'intérêt général dépasse ces clivages. Et une fois encore, cette opposition se montre complètement dépassée.

Les élus de la majorité municipale

BUDGET 2013 : NOUS Y ETIONS... UN ENIEME BUDGET SANS AMBITION !

Le maire vient de faire voter le dernier budget municipal de sa mandature. Comme d'habitude, il explique qu'il réussit l'exploit de geler les impôts, maîtriser les dépenses de fonctionnement et soutenir l'investissement.

Beaucoup d'inexactitudes que nous tâchons d'expliquer :

- **Les impôts locaux augmentent encore de 2% cette année** malgré le gel des taux car les valeurs locatives continuent d'être revalorisées. Neuilly-Plaisance n'est pas la seule ville qui maintient ses taux inchangés, Rosny et Neuilly-sur-Marne font de même.

Les élus de l'opposition qui sont pour la modération fiscale ont voté pour le gel des taux. C'est sur l'utilisation des recettes que nous affichons notre opposition.

- Les dépenses de fonctionnement restent constantes à 29,5 M€.

Compte tenu du poids des dépenses de personnel (15,8 M€, soit 53% du total) qui augmentent mécaniquement, **la capacité d'autofinancement reste très faible** (600k€) et baisse par rapport à 2012.

Notre ville qui investit déjà moins que les villes équivalentes ne dégage pas assez d'excédent.

- Enfin **les dépenses d'investissement sont, non seulement insuffisantes, mais surtout mal orientées et sans projet global.** Les

principales dépenses concernent l'acquisition de terrains à la périphérie de Neuilly-sur-Marne et en contre bas du plateau d'Avron.

Encore rien pour la modernisation du centre ville malgré les sempiternelles promesses avortées.

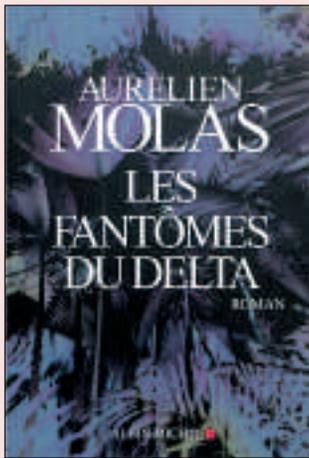
Le maire ne priorise pas les enjeux, avance à coups d'opportunités et continue de bercer les Nocéens sur son intention de réhabiliter le cœur de la ville.

Pas un euro au budget pour accompagner la réforme des rythmes scolaires, alors qu'il s'agit d'un enjeu d'éducation majeur mais des gadgets pour faire croire qu'on s'intéresse aux jeunes (ex : "booste ta scolarité" pour 12 jeunes en mars 2013, soit environ 1% des jeunes

concernés. En 2009 selon l'INSEE les 15-19 ans de notre ville étaient 1287.) Enfin, on ne touche pas au budget des fameux "apéros du maire" pour "trouver ensemble des solutions". Amis Nocéens cela fait trente ans que le maire "cherche des solutions" n'attendez plus rejoignez nous !

Vos élus de l'opposition :
Muriel SOLIBIEDA
Jean-Marc ADRIAENSSENS
Maité DOUCET
François LABOULAYE
Valérie SUCHOD
Jean-Gilbert LEOUE

Le livre du mois



Aurélien MOLAS Lion Noir 2013 Les fantômes du Delta

Benjamin et Megan, deux médecins en mission humanitaire au Nigeria, tentent de protéger une petite fille dont l'ADN se révèle d'une grande importance pour le destin du monde. Dans un pays en proie à la violence de la guérilla et à la corruption, ils se retrouvent alors mêlés à la

tourmente d'intérêts géopolitiques et de guerres intestines. En plus d'être un très bon polar que l'on ne quitte plus du début jusqu'à la fin, l'auteur nous invite à réfléchir à des sujets d'actualités tels que le rôle de l'aide humanitaire ou encore l'importance des intérêts financiers par rapport à la vie d'un être humain. En racontant cette histoire sous différents angles et en documentant minutieusement son récit, Aurélien Molas nous permet de mieux comprendre les intérêts mis en jeu et de plonger facilement dans ce thriller haletant.

Etat civil

• Naissances :

Samir DJABRAÏLOV
Bissen NOUMI
Adrien PIOT
Kelly LABEJOF
Adam DELHOUM
Zoï LOUKAKIS
Lounis CHALABI
Ciara SELLAMI
Matthieu CHEVRIER
Daymon CRINIÈRE
Amelya BARREIRA YAHOUMI
Lou MSIKA
Maxence VELIN
Evan MONTEIRO LOPES

• Mariage :

Betariz FERNANDEZ CAICOYA et
Antoine CHEBROUT

• Décès :

Claude LANTOINE, 74 ans
Roger MICHEL, 76 ans
Roger DAHMANI, 76 ans,
Luisa PFIFFNER épouse PION, 86 ans
Christian VELAY, 53 ans

Les pharmacies de garde le dimanche le sont aussi le lundi matin. Sauf dérogation, les pharmacies doivent être ouvertes le lundi après-midi. Avant de vous déplacer, vérifiez, auprès du commissariat de Neuilly-sur-Marne, le nom du pharmacien de garde : 01 56 49 10 10.

Vous pouvez également retrouver les pharmacies de garde de la région Ile-de-France sur le site du syndicat des pharmaciens : www.uprp.net

URGENCES MÉDECINS

Le week-end, en cas d'urgence, vous pouvez appeler le
01 48 32 15 15 (valable nuit, dimanche, jours fériés).

Pharmacies de garde

Infirmier(e)

Dimanche 5 mai 2013

Pharmacie GABRIEL
Mme. NAHON-SOUFFIR
15 allée Gabriel Zirnhelt
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
01.48.94.71.21

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

Mercredi 8 mai 2013

Pharmacie Cial MONT D'EST
M.FLOIRAC
Cial Les Arcades Niveau 1
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.04.70.30

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Jeudi 9 mai 2013

Pharmacie BEVAN
M.BEVAN
Cial Les Arcades Niveau 2
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.05.13.83

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

Dimanche 12 mai 2013

Pharmacie du CHAMPY
M.KOCH
Cial du CHAMPY
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.05.51.16

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

Dimanche 19 mai 2013

Pharmacie LONGATELLI
Mme. LONGATELLI
7 avenue Gabriel Péri
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.03.34.81

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Lundi 20 mai 2013

Pharmacie Cial Mont d'Est
M. FLOIRAC
Cial des Arcades Lot 139 A Niveau Bas
93160 NOISY LE GRAND
01.43.04.70.60

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

Dimanche 26 mai 2013

Pharmacie de la MEDIATHEQUE
M. SECHET
19 rue de la République
93160 NOISY-LE-GRAND
01.49.32.16.00

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

Dimanche 2 juin 2013

Pharmacie CENTRAL FOCH
Mme. PHAM
32 avenue du Maréchal Foch
93360 NEUILLY-PLAISANCE
01.43.00.10.33

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Dimanche 9 juin 2013

Pharmacie FAZILY
M. FAZILY ABAS
10 rue Paul et Camille Thomoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
01.43.08.16.49

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site :
www.mairie-neuillyplaisance.com ou par téléphone au
01 43 00 96 16



"La Fauvette"
Informations
01 41 53 34 98

Programme Cinéma

Mai/Juin 2013

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées
Salle classée Art et Essai - Label jeune public

Du mercredi 1^{er} au mardi 7 mai

PINOCCHIO

Film d'animation franco-belge

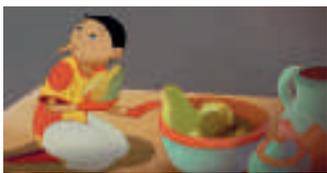
de Enzo d'Alo

Durée : 1h20

Recommandé jeune public à partir de 5 ans

Geppetto, un pauvre menuisier italien, fabrique dans un morceau de bois un pantin qui pleure, rit et parle comme un enfant, une marionnette qu'il nomme Pinocchio et qu'il aime comme le fils qu'il n'a pas eu.

"Sur un rythme trépidant, c'est un feu d'artifice visuel qui enchante petits et grands." (Figaroscope)



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Jeudi 14h30 - Vendredi 16h45
Samedi 14h30 - Dimanche 14h30 - Lundi 16h30 - Mardi 14h

11.6

Thriller français de Philippe Godeau

Avec François Cluzet,
Corinne Masiero...

Durée : 1h42

Adultes et adolescents

Toni Musulin est convoyeur de fonds depuis dix ans. Le 5 novembre 2009, à 10 heures du matin, il appuie doucement sur l'accélérateur de son fourgon blindé. À l'arrière de son véhicule, 11.6 millions d'euros...

"Écrit pour François Cluzet (...), "11.6" bénéficie de la remarquable prestation de son acteur principal, bien épaulé dans sa tâche par Bouli Lanners et Corinne Masiero. Dans son genre, une réussite." (Positif)



Mercredi 18h30 - Jeudi 21h - Vendredi 14h30
Samedi 21h - Dimanche 18h30 - Lundi 21h

QUARTET*

(versions française et originale)

Comédie britannique de Dustin Hoffman

Avec Maggie Smith...

Durée : 1h38 / Tout public

À Beecham House, paisible pension au cœur de la campagne anglaise qui accueille des musiciens et chanteurs d'opéra à la retraite, le bruit court qu'une nouvelle pensionnaire arriverait sous peu.

"Bonne surprise : grâce aux dialogues bien troussés, au regard malicieux et tendre du réalisateur débutant, cette "papy comédie" se mue en ode joyeuse à la vie d'artiste." (Télérama)



Mercredi 16h - Jeudi 18h30 (v.o) - Vendredi 21h (v.o) - Samedi 18h30 (v.o)
Dimanche 16h15 - Lundi 14h - Mardi 21h

LA MAISON DE LA RADIO

Documentaire français

de Nicolas Philibert

Durée : 1h43

Tout public

Une plongée au cœur de Radio France, à la découverte de ce qui échappe habituellement aux regards : les mystères et les coulisses d'un média dont la matière même, le son, demeure invisible.

"Des visages, des attitudes, des moments, auxquels nous n'aurions pas forcément prêté attention (...) un beau film." (Télérama)



Mercredi 21h - Jeudi 16h15 - Vendredi 18h30
Samedi 16h15 - Dimanche 21h - Mardi 16h

Du mercredi 8 au mardi 14 mai

PETIT CORBEAU

Film d'animation allemand

de Ute Von Münchow-Pohl

Durée : 1h15

Recommandé jeune public à partir de 4 ans

Chaussette, le petit corbeau, aime avant tout

les spaghettis et bien sûr sa chaussette rayée mais c'est surtout un sacré coquin, jamais à court de bêtises ! Un peu poule mouillée, il réussit toujours à attirer ses amis dans des aventures qui tournent souvent... mal, il faut bien le reconnaître !

"Les décors sont féeriques sans être niais et l'animation chatoyante restituée à merveille la beauté bucolique des albums (...) dont le film est tiré." (Première)



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Jeudi 16h45
Vendredi 14h30 - Samedi 14h30 - Dimanche 14h30

JACK LE CHASSEUR DE GEANTS (2D et 3D)

Film d'aventure de Bryan Singer

Avec Nicholas Hoult, Ewan McGregor...

Durée : 1h50 / A partir de 9 ans

Lorsqu'un jeune fermier ouvre par inadvertance la porte entre notre monde et celui d'une redoutable race de géants, il ne se

doute pas qu'il a animé une guerre ancienne... Débarquant sur Terre pour la première fois depuis des siècles, les géants se battent pour reconquérir leur planète.

"Bryan Singer nous offre un véritable bain de fraîcheur : qu'il en soit remercié !" (L'Ecran Fantastique)



Mercredi 16h (3D) - Jeudi 14h30 - Vendredi 21h (3D)
Samedi 18h30 - Dimanche 18h30

DES GENS QUI S'EMBRASSENT

Comédie française de Daniele Thompson

Avec Eric Elmosnino, Kad Merad...

Durée : 1h40

Tout public

Ça tombe mal l'enterrement de la femme

de Zef pendant que Roni marie sa fille ! Cet événement inattendu aggrave les conflits entre les deux frères que tout sépare déjà : métiers, femmes, austérité religieuse de l'un, joie de vivre de l'autre...



Mercredi 18h30 - Jeudi 21h - Vendredi 16h15 - Samedi 21h
Dimanche 16h15 - Lundi 14h et 21h

LE TEMPS DE L'AVENTURE*

Comédie dramatique française

de Jérôme Bonnell

Avec Emmanuelle Devos,

Gabriel Byrne...

Durée : 1h40 / Tout public

Une journée. Un train. Deux inconnus. Des

échanges de regards, le cœur qui bat. Le regarder partir, le perdre à tout jamais ou s'offrir au temps de l'aventure ? Et si la vie d'Alix basculait...

"Une actrice, un coup de foudre, une chronique délicate et sensible portée par une Emmanuelle Devos étincelante" (Les Inrocks)



Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Vendredi 18h30 - Samedi 16h15
Dimanche 21h - Lundi 16h15 - Mardi 14h et 21h

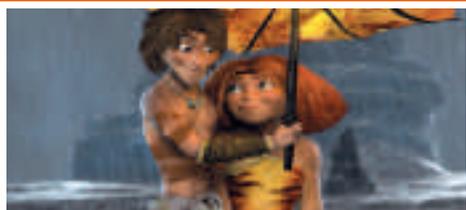
* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Programme Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances à 18h30, moins de 18 ans, étudiants, plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

ABONNEMENT 19,50 € soit 3,90 € l'entrée
Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € soit 2,90 € l'entrée
Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

**Du mercredi 15
au mardi 21 mai**



LES CROODS (2D et 3D)

Film d'animation américain de Chris Sanders et Kirk DeMico

Durée : 1h32 / A partir de 6 ans

Les Croods est l'histoire de la première famille moderne du monde. Elle se déroule à une époque jusqu'à présent inconnue, l'ère Croodéolithique — lorsque Mère Nature en était aux premières étapes de ses expériences, dont le résultat était une flore et une faune bizarres.

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 18h30 (3D) - Samedi 14h (3D) et 18h45
Dimanche 14h - Mardi 21h



LES GAMINS*

Comédie française de Anthony Marciano
Avec Alain Chabat...

Durée : 1h35 / Tout public

Tout juste fiancé, Thomas rencontre son futur beau-père Gilbert, marié depuis 30 ans à Suzanne et en pleine crise de la cinquantaine. Gilbert, persuadé d'avoir gâché sa vie à cause de son couple, dissuade Thomas d'épouser sa fille Lola et le pousse à tout plaquer à ses côtés.

Mercredi 16h - Jeudi 21h - Samedi 21h
Dimanche 16h15 et 18h30 - Lundi 14h et 21h

THE GRANDMASTER (version originale)

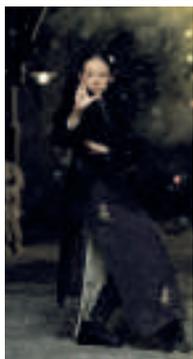
Biopic hong-kongais de Wong Kar-Wai

Avec Tony Leung, Zhang Ziyi...

Durée : 2h10

Adultes et adolescents

Chine, 1936. Ip Man, maître légendaire de Wing Chun (un des divers styles de kung-fu) et futur mentor de Bruce Lee, mène une vie prospère à Foshan où il partage son temps entre sa famille et les arts-martiaux.



Mercredi 18h15 et 21h - Jeudi 18h15 - Vendredi 21h
Samedi 16h - Dimanche 21h - Lundi 16h15 - Mardi 14h

**Du mercredi 22
au mardi 28 mai**



TAD L'EXPLORATEUR : A LA RECHERCHE DE LA CITE PERDUE (2D et 3D)

Film d'animation espagnol de Enrique Gato

Durée : 1h31 / A partir de 6 ans

Suite à un quiproquo, Tad, ouvrier distrait, est pris par erreur pour un célèbre archéologue et envoyé en mission au Pérou...

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 18h45 (3D) - Samedi 14h (3D)
Dimanche 14h - Mardi 21h

L'ÉCUME DES JOURS

Comédie dramatique française de Michel Gondry

Avec Romain Duris, Audrey Tautou...

Durée : 2h05

Tout public

L'histoire de Colin, joli garçon, riche, sympathique et désœuvré. Jusqu'au jour où il rencontre Chloé, et dont il tombe follement amoureux. Dans leur bonheur, ils se marient. Mais un jour, Chloé se sent mal, et le médecin diagnostique la maladie...



Mercredi 16h15 - Jeudi 21h - Samedi 18h15 et 21h
Dimanche 16h et 18h30 - Lundi 14h et 21h



PROMISED LAND* (version originale)

Drame de Gus Van Sant

Avec Matt Damon...

Durée : 1h46 / Tout public

Steve Butler, représentant d'un grand groupe énergétique, se rend avec Sue Thomason dans une petite ville de campagne. Les deux collègues sont convaincus qu'à cause de la crise économique qui sévit, les habitants ne pourront pas refuser leur lucrative proposition...

Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Vendredi 21h
Samedi 16h - Dimanche 21h - Lundi 16h30 - Mardi 14h

**Du mercredi 29 mai
au mardi 4 juin**

MONSTRES... PAS SI MONSTRUEUX !

Courts métrages d'animation

franco-belges de Julia Bueno, Cheng Li...

Durée : 41' / Recommandé jeune public à partir de 3 ans

Nous avons l'habitude de voir au cinéma des monstres terrifiants... Mais ils ne sont pas toujours aussi terribles ! Ce programme de cinq courts-métrages vous propose un tour d'horizon des plus terribles créatures de la planète, sous un nouveau jour rempli de tendresse et d'humour !



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Samedi 14h30

Dimanche 14h ciné-goûter avec une animation
(réservation obligatoire avant le 01/06 à 16h)

LA FLEUR DE L'ÂGE*

Comédie française de Nick Quinn

Avec Pierre Arditi,

Jean-Pierre Marielle... Durée : 1h23 / Tout Public

Gaspard Dassinville a 63 ans. Son style de vie en a la moitié : producteur de télévision, il accumule les compagnes trentenaires et s'obstine à ignorer tout signe de vieillissement. Mais le grand âge lui tombe dessus : il est contraint d'accueillir chez lui son père...



Mercredi 15h30 - Jeudi 21h - Samedi 21h
Dimanche 16h15 - Lundi 14h - Mardi 21h

MUD - SUR LES RIVES DU MISSISSIPPI (versions française et originale)

Drame américain de Jeff Nichols

Avec Matthew McConaughey...

Durée : 2h10 / Adultes et adolescents

Ellis et Neckbone, 14 ans, découvrent lors d'une de leurs escapades quotidiennes, un homme réfugié sur une île au milieu du Mississippi. C'est Mud : une dent en moins, un serpent tatoué sur le bras, un flingue et une chemise porte-bonheur.



Mercredi 18h - Jeudi 18h15 (v.o) - Vendredi 21h
Samedi 15h45 - Dimanche 18h15 (v.o)
Lundi 16h et 21h (v.o)

LA BELLE ENDORMIE (version originale)

Drame italien de Marco Bellocchio

Avec Toni Servillo...

Durée : 1h50

Adultes et adolescents

Le 23 novembre 2008, l'Italie se déchire autour du sort d'Eluana Englaro, une jeune femme plongée dans le coma depuis 17 ans. La justice italienne vient d'autoriser Beppino Englaro, son père, à interrompre l'alimentation artificielle maintenant sa fille en vie.



Mercredi 21h - Vendredi 18h30 - Samedi 18h30
Dimanche 21h - Mardi 14h

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Vendredi 31 mai

Vous souhaitez vous réunir entre voisins ?



FAITES LA FÊTE
avec vos VOISINS

Formulaire d'inscription
à renvoyer avant le 14 mai,

disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet : www.mairie-neullyplaisance.com